

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO I

JULIUS DORION, Directeur

EDITION HERDOMADAIRE

BUREAUX : 103 rue Ste-Anne

LE COUT DE LA VIE

L'élévation excessive du prix de la viande a suscité aux Etats-Unis un mouvement qui, parti de Cleveland (Ohio), prend les proportions d'une "grève" de consommateurs. On estime que samedi 100,000 personnes à Cleveland seulement, avaient signé l'engagement de s'abstenir de viande pendant un mois. Les bouchers craignent pour l'avenir de leur commerce; la consommation de la viande dans la ville a diminué de moitié, et une baisse appréciable des prix a été obtenue. Maintenant, le mouvement menace de se répandre un peu partout, et dans différentes villes, telles que Baltimore, New-York, Omaha, Pittsburgh, Toledo, St-Louis, Cleveland, les associations ouvrières organisent l'abstinence de la viande parmi leurs membres. Il est certain que si l'appétit des abstentionnistes ne faiblit pas, les résultats obtenus seront considérables.

Nous sommes peut-être à la veille de voir s'organiser un mouvement semblable au Canada. Le coût de la vie en est arrivé chez nous aussi à un tel degré d'élévation que des consommateurs en seront réduits, par suite de l'épuisement de leurs ressources, à pratiquer une "grève" quelconque.

Il y a quatorze ans—en 1896—le "Herald", de Montréal, posait à ses lecteurs la question suivante: "Un homme peut-il se marier avec un revenu de \$1,000 par année?"

Au nombre des réponses que reçut le journal se trouvait celle d'un jeune Québécois nouvellement marié, qui donnait en détail l'emploi de son salaire de mille dollars pour le soutien de sa femme, de deux enfants et d'une servante, pendant l'année 1896.

Les détails de ce budget, que nous rapportons plus bas, jettent une lumière intéressante sur l'augmentation du coût de la vie depuis dix ou quinze ans. Le correspondant du "Herald" demeurait alors dans la ville de Québec.

Quiconque est obligé de faire vivre une famille aujourd'hui soit à Québec, soit à Montréal, pourra donc, sans de longs calculs, se faire une idée de la hausse qui s'est produite depuis l'époque où le bilan suivant a été dressé:

Loyer, \$ 150.00
Servante, 60.00
Combustible, 35.00

Lavage, 25.00	Assurance-vie (\$2,000), 40.00
Lait, 30.00	Société de bienfaisance (\$500), 7.00
Bouillanger, 5.00	Balance en banque, 63.00
Glacé, 5.00	
Ecole (1 enfant), 10.00	
Taxe personnelle, 2.00	
Journaux, 6.00	
Médecin, 8.00	
Enlèvement de la neige, 5.00	
Epiceries, 120.00	
Marché et boucher, 150.00	
Assurance mobilière, 5.00	
Habillage, 172.00	
Argent de poche, 32.00	
Dépenses imprévues, 30.00	
Assurance-vie (\$2,000), 40.00	
Société de bienfaisance (\$500), 7.00	
Balance en banque, 63.00	
Total, \$1,000.00	

Une famille pourrait-elle vivre aujourd'hui dans les mêmes conditions sur un revenu de \$1,000? Au lieu de \$63 en banque à la fin de l'année, elle aurait toute une pile de factures impayées et une théorie de collecteurs à sa porte.

Où pouvons-nous aujourd'hui trouver à Québec une maison décente pour \$12.50 par mois? A ce prix il est difficile d'avoir une pauvre chambre à proximité des bureaux du centre de la ville. Et le prix des loyers monte encore cette année de 12 à 15 pour cent. C'est à se demander, vraiment, si les propriétaires sont pris de démence spéculatrice en présence de l'absence totale de maisons nouvelles et de l'arrêt presque absolu de la construction.

De nos jours, un homme qui a deux enfants sur les bras peut-il songer à avoir une servante à la maison, payée sur son salaire de \$1,000? S'il y songe, ce n'est pas pour \$5.00 par mois qu'il approvisionnera cet oiseau rare.

Un coup d'oeil sur le tableau que nous venons de citer suffit à nous faire voir quel est le fardeau que porte le chef d'un famille même peu nombreuse. On voit aussi combien il est injuste de laisser les fonctionnaires, les commis, les comptables, etc., à des prix qui étaient à peine suffisants il y a vingt ans et que l'augmentation excessive du coût de l'existence a rendus dérisoires.

C'est cette disproportion entre les revenus et les dépenses nécessaires qui amène fatalement la diminution des mariages et de la natalité, les grèves, la propagande anarchiste et, avec ces divers fléaux, les pires calamités sociales.

L'ESPRIT MACONNIQUE

L'abondance des matières nous a empêchés de signaler, comme elle le méritait, la publication du règlement de la loge maçonnique, l'Emancipation de Montréal. Nous avons publié l'esprit de la secte.

La façade de la loge est dissimulée—car tout là dedans, jusqu'au langage ordinaire est dissimulation—derrière dix-huit "préceptes maçonniques" copiés mots pour mots d'une "déclaration" du Grand Orient de France, déclaration d'ailleurs destinée aux "profanes", c'est-à-dire à tous ceux qui n'ont pas la tare maçonnique.

Il y a cependant dans la déclaration du Grand Orient, telle que reproduite par l'Emancipation, quelques suppressions qui sont au moins aussi significatives que le texte lui-même.

Ainsi les deux premiers préceptes affichés par le Grand Orient ont été supprimés par l'Emancipation. Ils se lisent comme suit dans la feuille imprimée à Paris:

"Dis la vérité, pratique la justice, pense avec droiture."

"Agis envers les hommes, comme tu voudrais que les hommes agissent envers toi."

Pour quelle raison a-t-on supprimé ces préceptes apparemment trop honnêtes et pourtant trop onéreux? Il est difficile de le dire. Mais le contrôle, honnête profane, que l'on a trouvé un peu trop fort tout de même l'hypocrisie de ces conseils dans une société dont le véritable but est la perversion et l'exploitation, en coupe réglée, des diverses administrations publiques. On a pensé que pareilles affirmations trahiraient trop la mensonge organisé et organisé de la secte.

Le mensonge est si essentiel à la maçonnerie qu'il est, plus encore que le secret, le véritable ciment qui assure la solidité des loges. M. Copin Albancelli a pu dire appuyé sur sa longue expérience personnelle et sur ses observations multiples, "que la Franc-Maçonnerie est, de par son principe constitutif même, inexorablement condamnée au mensonge."

C'est probablement pour ne pas exposer le mensonge essentiel de la secte à être découvert qu'on n'a plus l'audace de se dire, entre accapareurs reconnus et conscients: "agis envers les hommes, comme tu vou-

réfléchissent pas que les faits et gestes de ces prétendus "frères", ligés contre la société, sont précisément le contraire partout de cette vague phraseologie où l'irréligion s'unit à quelques préceptes vrais toujours oubliés ou reniés dans la pratique.

C'est un trésor que ce règlement. Nous verrons bientôt comment la liberté affichée là et proclamée mensongèrement, est en réalité une servitude et un esclavage qui ne peut être subi que par des lâches ou des imbéciles.

BON MOUVEMENT

Nous en trouvons l'heureux indice dans le "Canada" du 25 courant, et ce nous est un plaisir, autant qu'un devoir, de le signaler aux hommes bien pensants de tous les partis politiques.

A plusieurs reprises déjà, nous avons nous-même affirmé la nécessité pour les libéraux honnêtes de se séparer nettement leur cause des sectaires radicaux qui exploitent et perdent le parti lui-même, si on les laisse faire, en les favorisant administrativement.

Voici les principaux passages de l'article du "Canada" intitulé: "Libéralisme et radicalisme: une mise au point."

"Nous tenons à nous dégager très nettement de la tentative malheureuse, et qui n'est que le fait d'un petit groupe, par laquelle on voudrait rattacher l'idée libérale canadienne au radicalisme violent des sectaires."

Le "Pays", dans son premier numéro, prêchait le retour aux idées "libérales" du vieux temps, et tentait maladroitement de faire confusion entre l'attitude de l'opposition que Sir Wilfrid Laurier a menée au pouvoir en 1896 et les rêves actuels qui mettent le groupe du "Pays" en marge de l'idée libérale.

En un deuxième numéro, la tentative est réaffirmée de façon trop claire pour que nous puissions l'ignorer.

Il est important que l'on se rappelle et que l'on redise que la politique libérale de Sir Wilfrid Laurier a été et est encore une politique essentiellement d'harmonie, d'union et de paix; que la mentalité libérale au Canada veut le respect absolu des croyances et des opinions; que sa notion du progrès est toute de conciliation.

Rien ne ressemble moins à la violence et à l'avidité après des sectaires, à l'intolérance et à l'étréoussie de groupe, QUELQUE FORME QU'ILS REVETENT et qu'on les trouve à gauche ou à droite.

Et toute tentative pour entacher de radicalisme aigu la saine et large et conciliante idée libérale, doit être et sera répudiée par tous les vrais libéraux."

Nous n'avons pas présentement le loisir, et nous ne sentons pas plus le besoin, d'examiner dans le détail tous les points secondaires de cette déclaration. Il nous suffit que l'ensemble, inspiré par la droiture et par une saine habileté, réponde à nos propres idées, pour que nous l'acceptons avec plaisir et que nous tendions loyalement la main à ceux qui sont assez sages pour voir la vérité que nous avons nous-mêmes souvent proclamée.

Si la vérité des faits répond, comme nous en avons l'espoir, à la sagesse de cette déclaration, sincèrement acceptée par tous les chefs et tous les organes autorisés du parti libéral, bien des malaises et bien des oppositions trop légitimes en ces derniers temps, tomberont d'elles-mêmes.

Si les radicaux, comme les appelle bien le "Canada", ne sont plus admis à l'avenir à se présenter, soit pour solliciter les suffrages des électeurs, soit pour solliciter les positions de l'administration publique, comme les candidats acceptés du parti au pouvoir—qui aura soin d'en présenter d'autres acceptables aux catholiques—nous serons les premiers, non seulement à cesser toute opposition, mais à donner crédit à qui de droit de ce bon mouvement, aussi intelligent que patriotique et chrétien.

Nous le répétons sans crainte, pour

dissiper tout malentendu, ce qui a éveillé nos légitimes défiances, c'est cette alliance, au moins "ex parte", des radicaux sectaires et impies avec le parti politique libéral.

Dans ces derniers temps, on a vu trop de sectaires, affublés du manteau libéral, dresser partout leurs aspirations, et dans les positions de l'administration et dans les conseils où l'élément antireligieux n'a pas sa place, puisqu'il ne représente ni les idées, ni la volonté du peuple.

Il ne faut pas qu'avec ou même sans la connivence du pouvoir, on crée, ou même on laisse s'organiser parmi nous, une classe de privilégiés, au profit des fils de la Veuve et de leurs amis, importés ou indigènes dégenérés.

Nous ne demandons l'ostracisme contre personne, mais nous demandons tout raisonnablement que ceux qui ont besoin de cacher leurs complots dans l'ombre, ceux qui sont menteurs et fourbes par devoir de profession maçonnique, soient laissés dans l'ombre dont ils ont besoin, et ne soient pas mis à l'abri et sous la protection du pouvoir, pour distiller et infiltrer leurs poisons dans notre régime démocratique, qui suppose la franchise et l'honnêteté, comme base fondamentale.

Nous nous reprochons d'avoir été trop peu défiant et d'avoir cru trop facilement aux belles déclarations endormantes.

Nous ne voulons plus voir jouer à nos dépens—et ici nous sommes certains d'exprimer le sentiment de la grande majorité du parti libéral, comme des autres—la sinistre farce d'usurpation des pouvoirs accomplie en France. Pendant qu'on endormait là-bas la nation avec des chansons de liberté et de tolérance, d'autres, —les sectaires accapareurs—s'emparaient de toutes les avenues et de toutes les positions du pouvoir, et un moment est venu, où l'évidence sauta aux yeux de tous: on n'était plus en "république", on était une nation en majorité chrétienne et catholique aurait pu voir ses sentiments acceptés et respectés, on était en "maçonnerie" et la majorité, trompée et ligottée, passait au rang de parias dans sa propre patrie. Le droit pourtant fondamental, d'exprimer sa volonté efficacement lui était habilement escamoté.

Nous savons de bonnes sources, que le même tour est essayé ici, et il ne faut pas que les hommes de gouvernement soient complices, à aucun degré, de l'asservissement du peuple chrétien canadien-français.

Ceux qui n'auraient pas l'intelligence ou la force de combattre le mouvement d'accaparement de plus en plus nettement dessein par les sectaires, ne sont pas capables de présider à nos destinées et ils en sont indignes.

Nous voulons donc croire que le "Canada" du 25 est l'organe autorisé des chefs de son parti, nous saluons et acceptons avec joie leur déclaration et nous signalerons avec un vrai contentement à tous nos lecteurs, réjouis comme nous, tous les faits qui viendront confirmer la sincérité de cette déclaration. Ce sera un bon soulagement, la délivrance d'un cauchemar, pour la conscience nationale canadienne.

PERVERSION COMPLETE

Nous avons l'autre jour signalé l'esprit mensonger qui se dégage des préceptes maçonniques, adoptés et mutilés par les enfouisseurs de l'Emancipation.

On a déjà signalé "le but principal" qu'ils poursuivent, c'est l'affranchissement intellectuel du peuple canadien encore courbé sous le despotisme clérical, en créant une société morale et libre."

Nous avons là la haine de la religion et le mensonge de la bienfaisance sociale. Cette bienfaisance consiste surtout à tout accaparer à leur profit, dans la société.

Si vous cherchez ce qu'ils ont fait pour la morale du peuple songez aux mauvais livres, aux mauvais théâtres et aux buvettes démolissantes: c'est à les favoriser que s'exerce leur zèle.

D'ailleurs cette prétendue société de bienfaisance n'admet personne dans ses rangs, "s'il n'a des moyens d'existence honorables et suffisants"; c'est à les favoriser que s'exerce leur zèle.

élevés et des vingt piastres que coûte l'initiation ne sont pas rendues, si l'aspirant revient sur ses pas ou reste en chemin.

Avant d'être aspirant chacun sera l'objet d'une enquête secrète où tous les mouchards de la secte, soit tous ses membres, apporteront leurs fiches. On l'interrogera spécialement sur sa religion, sur ses maîtres, sur l'affaiblissement de ses croyances, sur ses opinions religieuses. La secte s'inquiète spécialement de la croyance à la divinité de N. S. J. C., à l'Immaculée Conception, objet préféré de ses blasphèmes, à l'Infaillibilité du Pape, à la Sainte Eucharistie, si souvent profanée par les maçons, enfin au croyance en Dieu lui-même.

Et ces pitres-là osent ensuite parler contre l'inquisition et prêcher la liberté de la conscience inviolable. Quels infatigables menteurs!

Nous n'avons pas le loisir de détailler les nombreux liens et les mul-

tiples précautions dont s'entourent et s'attachent ces libéraux soupçonneux. Nous avons encore moins le goût de rappeler toutes les singeries auxquelles sont humblement soumis ces orgueilleux contempteurs de nos mystères religieux.

Mais le comble du mensonge et de la tyrannie c'est dans le chapitre qui traite de la "dernière maladie et des funérailles" qu'il faut l'aller chercher. C'est là aussi que se manifeste sans ménagement, comme dans un suprême effort, la méchanceté cruelle du premier grand maître et inspirateur des maçons, Satan.

Pour se prémunir contre un retour possible de bons sentiments, pour se lier à l'avance et abdiquer sûrement la liberté de conscience dont on ose parler là, le maçon signe donc à l'avance et confie aux cèrèbres de la loge, l'acte qui le constitue dès cette

vie à jamais réprouvé de Dieu. De sang froid, dans un sentiment d'orgueil déhiant, il défend à Dieu d'essayer de le sauver à sa dernière heure, il imprime en son âme le sceau de la réprobation, par un acte public et officiel, il se constitue damné dès cette vie.

Qu'on ne soit pas surpris après cela, si le fou pervers qui accepte de faire partie de pareille société infernale, soit excommunié par l'Eglise et rejeté de son sein. Il se retranche lui-même du nombre des enfants de Dieu, il choisit dès cette vie le sort qu'il veut être le sien pour toujours.

Chez les maçons, on appelle cela "mourir en paix avec sa conscience", ou encore "mourir au champ d'honneur." Ce serait ridicule, si ce n'était pas avant tout épouvantable et infernal.

POUR CONSOLIDER L'EMPIRE...

Comme nous l'annonçons il y a quelques jours, deux représentants du gouvernement canadien, l'hon. M. Fielding, ministre des finances, et l'hon. M. Paterson, ministre des douanes, sont partis pour la Jamaïque. Ils prendront part, à Kingston, à une conférence de la commission chambre de commerce de la capitale sera appelée à exprimer son avis. De Kingston, le correspondant du "Morning Post", de Londres, écrit à ce propos: "Il est entendu qu'aucune proposition ne sera faite au sujet de l'abaissement du tarif douanier de la Jamaïque en faveur du Canada. Le Canada fournit déjà à la Jamaïque du poisson et du beurre en abondance, et une préférence en faveur de la farine canadienne pourrait amener des représailles de la part des Etats-Unis. Il est vraisemblable, cependant, que des arrangements seront conclus au sujet de subventions à accorder pour accroître les moyens de transport par mer entre le Dominon et la Jamaïque."

"La Chambre de Commerce, représentant les intérêts commerciaux, de la Jamaïque, rapporte qu'elle accueillerait avec plaisir toute proposition ayant pour objet de rendre plus étroit l'union entre les différentes parties de l'Empire au moyen de concessions commerciales réciproques. Cependant, en étudiant les mesures prises pour amener des relations plus étroites entre le Canada et la Jamaïque et une augmentation dans

royale chargée d'attirer aux moyens à prendre pour amener des relations commerciales plus suivies entre l'Angleterre, les possessions britanniques des Indes Occidentales et le Canada."

Les délégués de la Jamaïque ont été nommés par la législature de la colonie, et il a été décidé que la l'échange de leurs produits respectifs, on doit reconnaître que le Canada fournira un débouché pour une faible partie seulement des exportations de la Jamaïque. C'est pourquoi la Chambre de Commerce n'est pas prête à recommander qu'aucune préférence soit accordée aux produits canadiens, à moins que le Canada ne prenne la responsabilité de s'arranger de telle façon que la Jamaïque conserve la position avantageuse qu'elle occupe sur les autres marchés, notamment sur celui des Etats-Unis."

Comme on le voit, les représentants du Canada n'ont guère à attendre des hommes d'affaires de la Jamaïque. Mais si leur présence à Kingston peut contribuer à "consolider l'Empire" au prix de concessions onéreuses pour lesquelles nous n'avons aucun retour à attendre, ils se déclareront sans doute satisfaits, et la presse ministérielle les fera passer pour de grands hommes.

Que se passe-t-il donc dans l'Empire? pour qu'on parle tant de la nécessité de la "consolider", de toutes parts... et de toutes manières.

SON LIBERALISME

Nous demandions ces jours derniers à la "Vigie" de nous définir un peu son "libéralisme", qu'elle opposait à notre "dogmatisme."

Au lieu de le définir—la puissance de faire une définition passable n'est pas donnée à tout le monde—la "Vigie" a préféré le laisser voir. C'est plus concluant.

Voici les faits qui ont amené cette manifestation de principes:

Dans son courrier de Lévis et ailleurs, notre journal s'est efforcé de faire voir, avant et après le vote du conseil de Lévis, que les intérêts des bons citoyens comme ceux de l'Eglise exigeaient que le commerce des liqueurs fut diminué.

Un échevin de Lévis, élu avec le mandat de réduire le nombre des débits de boissons, a voté pour l'augmentation de ce nombre. Pour justifier son vote, il s'est retranché derrière sa conscience qui lui disait de "préférer l'intérêt privé à l'intérêt public, il a attaqué rudement l'Action Sociale" et sa campagne pour la tempérance ainsi que la ligue anti-alcoolique "composée d'hypocrites". Il s'est vanté d'avoir fait donner une licence de plus, mettant de côté l'avis et la prière de son curé, qui "avait insisté auprès de lui, pour lui faire rendre une décision, qui répugnait à ses opinions et à ses devoirs de mandataire public."

L'acte de cet échevin était regrettable, l'explication ne l'était pas moins.

Or la "Vigie" voit là "un bon exemple de fermeté et de courage" digne d'être suivi par ceux "qui n'ont pas en eux l'énergie de résister au système d'intimidation et de terrorisme religieux qu'on cherche à introduire dans nos mœurs politiques par l'entremise de journaux du type de l'Action Sociale."

Nous revendiquons énergiquement, ajoute-t-elle, et défendons ponce à ponce, les droits et privilèges des mandataires du peuple, de même que la liberté des électeurs dans les matières d'administration publique."

Elle parle ensuite de "moyens comminatoires", de "dictature", d'"attentats à la liberté", d'"abdications des libertés constitutionnelles" qui nous ont coûté plus de cent ans de luttes, du sang même."

Nous n'avons pas le loisir de détailler les nombreux liens et les mul-

tiples précautions dont s'entourent et s'attachent ces libéraux soupçonneux. Nous avons encore moins le goût de rappeler toutes les singeries auxquelles sont humblement soumis ces orgueilleux contempteurs de nos mystères religieux.

Mais le comble du mensonge et de la tyrannie c'est dans le chapitre qui traite de la "dernière maladie et des funérailles" qu'il faut l'aller chercher. C'est là aussi que se manifeste sans ménagement, comme dans un suprême effort, la méchanceté cruelle du premier grand maître et inspirateur des maçons, Satan.

Pour se prémunir contre un retour possible de bons sentiments, pour se lier à l'avance et abdiquer sûrement la liberté de conscience dont on ose parler là, le maçon signe donc à l'avance et confie aux cèrèbres de la loge, l'acte qui le constitue dès cette

vie à jamais réprouvé de Dieu. De sang froid, dans un sentiment d'orgueil déhiant, il défend à Dieu d'essayer de le sauver à sa dernière heure, il imprime en son âme le sceau de la réprobation, par un acte public et officiel, il se constitue damné dès cette vie.

Qu'on ne soit pas surpris après cela, si le fou pervers qui accepte de faire partie de pareille société infernale, soit excommunié par l'Eglise et rejeté de son sein. Il se retranche lui-même du nombre des enfants de Dieu, il choisit dès cette vie le sort qu'il veut être le sien pour toujours.

Chez les maçons, on appelle cela "mourir en paix avec sa conscience", ou encore "mourir au champ d'honneur." Ce serait ridicule, si ce n'était pas avant tout épouvantable et infernal.

Comme nous l'annonçons il y a quelques jours, deux représentants du gouvernement canadien, l'hon. M. Fielding, ministre des finances, et l'hon. M. Paterson, ministre des douanes, sont partis pour la Jamaïque. Ils prendront part, à Kingston, à une conférence de la commission chambre de commerce de la capitale sera appelée à exprimer son avis. De Kingston, le correspondant du "Morning Post", de Londres, écrit à ce propos: "Il est entendu qu'aucune proposition ne sera faite au sujet de l'abaissement du tarif douanier de la Jamaïque en faveur du Canada. Le Canada fournit déjà à la Jamaïque du poisson et du beurre en abondance, et une préférence en faveur de la farine canadienne pourrait amener des représailles de la part des Etats-Unis. Il est vraisemblable, cependant, que des arrangements seront conclus au sujet de subventions à accorder pour accroître les moyens de transport par mer entre le Dominon et la Jamaïque."

à chaque instant de leur vie.

Rarement, si jamais, on a affirmé avec autant d'audace, la prétention sociale de mettre à la porte des discussions et délibérations publiques toute influence qui pourrait venir de l'Eglise de Dieu.

Qu'on remarque bien en effet que jamais notre journal ne s'est prévalu de son titre de catholique ni de sa devise pour refuser à qui que ce soit le droit de discuter ses affirmations ni de signaler ses torts. Mais cela ne suffit pas au libéralisme sectaire qui prétend confisquer toute liberté à son seul usage.

Le seul fait que nous parlons, bien que conformément aux lois du pays, constitue aux yeux jaloux de la "Vigie" une tentative d'intimidation et de terrorisme. D'après elle, il faudra bientôt dépouiller ou cacher sa profession de catholisme pour jouir de ses droits ordinaires de citoyens. C'est d'ailleurs ce que ses congénaires en sectarisme sont parvenus à établir en France, sous l'étiquette de liberté religieuse et politique.

Pour une fois, nous remercions la "Vigie" de nous avoir si bien découvert, non pas les tendances, nous les connaissons, mais les réalités de son libéralisme.

Nous allons connaître après cette déclaration quels sont les protecteurs et les protégés de cette boutique de libéraux qui proclament des lèvres leur obéissance "en matière de doctrines" pour nier pratiquement toute obéissance au pouvoir qu'à l'Eglise, non seulement d'enseigner, mais de diriger, de gouverner et de réprimer dans tout ce qui concerne la foi, les mœurs, la discipline.

Nous avons hâte de connaître, pour les juger à leur valeur, ceux qui patronnent pareils libéraux niant à l'Eglise et aux siens le droit de parler, pour mieux pervertir et exploiter ceux qu'elle a mission de diriger et de défendre.

Tel est le libéralisme enfin manifesté de cet organe et de ceux qu'il interprète.

C'est le libéralisme des sectaires de France, persécuteurs déclarés de toute liberté de l'Eglise, pour lesquels certains copains d'ici n'ont jamais un mot de blâme. C'est le libéralisme qui met l'Eglise à la porte, parce qu'elle gêne certains calculs.

Nous comprenons maintenant pourquoi l'autre jour la "catholique" "Vigie" parlait de son libéralisme "politique". C'est le libéralisme déshabillé des politiques juteux qui désignent à Philae, en parlant de leur frère et bienfaiteur, Jésus: "Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous."

Rien n'est plus sectaire, ni plus tyran que ce libéralisme. Il nous refuse aujourd'hui le droit de parler, en attendant qu'il puisse nous refuser celui de vivre.

LES BIENFAITS Nous en trouvons un exemple de plus, exposé dans un récent numéro du "Tablet", de Londres.

C'était en 1882, en Suisse. Les radicaux, jaloux des lauriers cueillis, sur les mêmes champs par leurs collègues de tous pays, résolurent d'abolir l'éducation confessionnelle qui se donnait dans les écoles des divers cantons, et dont les écoles catholiques profitaient, tout comme les écoles protestantes. Mais les radicaux, triomphants au Conseil Fédéral, avaient compté, pour l'exécution de leur funeste dessein, sans la volonté du peuple, armée du Referendum. Il fallait 30,000 signatures, pour assurer ce recours; 180,000 citoyens s'empressèrent de signer. On entendit alors, d'un bout à l'autre du territoire helvétique, les vieux cris incendiaires, communs aux libéraux de tout poil, se répéter partout: "liberté aux instituteurs", "cléricisme!", "jésuites", etc. Mais le peuple avait bien en lui ce qu'il voulait, et il vota en conséquence. Par 218,139 voix contre 172,016, la résolution du Conseil Fédéral fut rejetée. En d'autres termes, conclut le vaillant organe catholique anglais, le Referendum accompli, pour les catholiques de la Suisse, ce que la Chambre des Lords a fait pour ceux de notre pays, quand elle repoussa le bill Birrell.

Cette déclaration de révolte de la "Vigie", inspirée par les intérêts que l'on sait, est si illogique, si insensée dans ses motifs et ses raisons, si monstrueuse dans sa conséquence, qu'on se demande à quel malade délirant ou à quel ennemi acharné de la liberté de l'Eglise on a fait affaire.

Bien rarement, croyons-nous, même dans les organes ouvertement impies, on a vu parmi nous un journal, s'adressant à des catholiques, déclarer aussi ouvertement, non seulement qu'il n'a aucun compte à tenir de la direction de l'Eglise dans sa conduite comme citoyen ou homme public, mais qu'il ne reconnaît pas aux hommes de l'Eglise—prêtres ou laïques parlant comme catholiques—le droit d'élever la voix pour enseigner ou répéter la direction qu'elle a droit de donner à tous ses enfants.

Raisonnons maintenant un peu. Un

CROIRE "L'essentiel n'est-il pas de croire, d'aimer et d'espérer?"

AIMER "L'essentiel n'est-il pas de croire, d'aimer et d'espérer?"

ESPERER "L'essentiel n'est-il pas de croire, d'aimer et d'espérer?"

REMY.

La Terre

RENSEIGNEMENTS UTILES

MOUTONS ET BERGERIES

Question.—XXX. St-Augustin de l'Évangile. Qu'est-ce qu'un mouton? Je n'ai pas bien réussi dans l'interprétation au point de vue de la santé des moutons et aujourd'hui je vous demande de me donner les bonnes méthodes de gestion du mouton en hiver.

Réponse.—Il est préférable de diviser le troupeau par groupes dont les membres seront de même âge, de même force et de même caractère. Si des moutons dans le groupe étaient plus faibles que les autres, c'est presque certain qu'ils ne recevraient pas leur part de nourriture et les plus forts en profiteraient aux dépens des faibles. A cette époque, c'est-à-dire à l'arrivée de l'hiver, l'alimentation et l'habitation sont de la plus haute importance.

Combien a-t-on vu des moutons, recevant une alimentation rationnelle et judicieuse, traverser toutes les intempéries de l'hiver sans autre abri qu'un hangar, communément appelé "shed". Lorsque le temps est beau, des moutons préfèrent se coucher sur la neige et refuseront de leur propre mouvement de se retirer sous la "shed", qui leur sert de bergerie.

Mais trois ennemis du mouton à craindre sont: le manque de ventilation, les courants d'air et l'humidité. Ce dernier est le plus dangereux, il amène la pourriture du pied.

Pour que l'élevage du mouton soit profitable, celui-ci doit être tenu toujours et partout sèchement, pour ce qui rapport à ses pieds et à sa laine. Ayez des loirs secs, bien aérés et exempts de courant d'air, et vous garantirez que vos moutons endureront les froids les plus intenses.

Comment obtenir des loirs secs? C'est bien simple, ayez des toits étanches, drainez le terrain où se trouve la bergerie, ou bien qu'elle soit sur une élévation quelconque, afin que le terrain soit bien égoutté. On nous pose souvent la question suivante: doit-on embouteiller les cloisons de la bergerie? Voici: Les planches formant les cloisons du local ne demandent pas d'être embouteillées, au contraire, les fentes favorisent grandement la ventilation. Mais dans ce dernier cas, si l'on se propose d'élever des agneaux durant l'hiver, il faut avoir soin de préparer un logement plus confortable, plus chaud.

Dans les deux loirs réservés aux moutons, la propriété et l'air pur sont indispensables à la santé du troupeau. Il faut tenir constamment une literie abondante, sèche et absorbante. Avec une telle literie, on peut laisser s'accumuler tout d'hiver sans l'enlever. Même, il est préférable de ne pas enlever la literie chaque semaine, car si se produisaient de mauvaises odeurs qui affecteraient plus ou moins le mouton suivant leur degré d'intensité. Les pailles longues ou coupées, les feuilles d'arbres des forêts, les sciures de bois dur font de bonnes literies absorbantes.

UN MOT SUR LE RATELIER

Le dernier doit être confectionné de telle sorte que les moutons puissent le tourner sans s'arracher la laine du cou et sans s'emplit la toison de balle, de pousière et de grains de foin, etc. Il m'est inutile d'en dire plus long à propos du rateilier, car aujourd'hui il y a sur le marché des mangeoires circulaires qui sont beaucoup plus avantageuses sous plusieurs rapports.—Disons quelques mots sur l'alimentation.

Les aliments qui conviennent au mouton sont les suivants: le foin de trèfle, la luzerne, les pailles, les tiges de pois et de fèves, le maïs, les différentes racines, les grains divers tels que l'avoine, seigle, le blé, les pois, le sarrasin, le son, les tourteaux, le lin. Le foin de trèfle, comme aliment donné seul en hiver est celui qui a le plus de valeur, s'il a été coupé à temps, c'est-à-dire en fleurs, de façon à lui conserver toutes ses bonnes qualités et il faut aussi le conserver exempt d'humidité et de moisissure. Si l'on a en vue la production des animaux de boucherie, le foin de trèfle entrera comme premier aliment, car il contient les principes propres à engraisser les moutons destinés à la boucherie. Les pailles ne contiennent que pour les bœufs et les chevaux tard; pendant les derniers mois de l'hiver, on peut leur donner un repas de paille, mais il ne faut pas les laisser maigrir.

Les pailles d'orge et de seigle entraînent la vie, mais elles ne sont pas nutritives pour contribuer à la formation de la chair et à la production de la laine, et ne se donnent qu'en sus des racines, des grains et des tourteaux. La dégénérescence du troupeau se fait sentir graduellement lorsque les bœufs ne sont nourris qu'à la paille. Les tiges de fèves, de pois, c'est-à-dire les pesses,

quand elles sont bien conservées, sont appétissantes et nutritives. Il a été démontré que 3 lbs de foin suffisent pour nourrir un mouton de 100 lbs, tandis qu'il faudrait de 17 à 20 lbs de paille pour fournir autant de substances alimentaires, quantité qu'un mouton ne peut pas consommer; par conséquent, si l'on n'a pas d'autres fourrages que la paille à donner aux moutons, il faudra y ajouter une quantité suffisante de grains, et de légumes afin de tenir les ovins dans un bon état d'embonpoint.

Racines.—Les racines sont un aliment de grande valeur pour l'alimentation du mouton en hiver; cependant, il ne faut pas en donner en excès, car elles abaissent la température de l'animal par leur grande quantité d'eau qu'elles contiennent et nuisent à sa santé. C'est la betterave qui convient le mieux pour les moutons.

Grains.—Les grains d'hiver fournissent les aliments concentrés nécessaires, soit pour maintenir les moutons en bonne condition, ou soit pour favoriser leur prompt développement et leur engraissement. Il y a une réelle économie dans le coût de la nourriture à choisir judicieusement les aliments selon le besoin de chaque animal et suivant aussi le but que l'on se propose. On gagne beaucoup à varier ou à mélanger les aliments qui forment la ration du mouton, car on le stimule; de plus l'appétit et l'assimilation sont aussi plus complètes.

Enfin, pour résumer, on peut estimer la somme de nourriture nécessaire journalièrement pour le mouton en tenant compte de l'âge, de la condition de l'animal et de son poids, selon que le mouton est en état de croissance, qu'il est arrivé à maturité, qu'une brebis est en gestation ou qu'elle nourrit ses petits.

LOUIS LALANDE.

P. S.—Prière d'adresser les questions à Louis Lalonde, Ste-Adèle, Québec, avec un timbre-poste de 2 centimes si l'on veut une réponse par la maille et si l'on y ajoute une monnaie de dix cents (pas d'exceptions), on recevra des renseignements précieux sur le Topinambour, le Ginseng, les Engrais Chimiques, la Geste des bois, le Sel en pierre, les moyens d'engraisser un cheval dans l'espace de 4 semaines, etc., etc.

LOUIS LALANDE.

Ste-Adèle.

Importance de l'Eau

L'eau joue un grand rôle dans la vie des animaux, comme dans celle de l'homme; pour eux comme pour nous, l'eau est indispensable. On peut dire que l'eau est la moitié de la santé. Malheureusement, on ne s'en préoccupe pas assez. Parfois, l'on constate que les animaux vont s'abreuver à des mares, qui sont des foyers de décomposition de matières végétales ou animales; rien d'étonnant que les germes de maladies diverses s'y trouvent. Encore ici, la science a son mot à dire, et il est juste, prouvé par l'expérience, si vous n'avez pas d'eau courante à votre disposition, chers cultivateurs, votre premier devoir est de garnir le fond de vos étangs de graviers, de cailloux et de quelques pierres, d'y jeter du charbon de bois, du noir animal, qui a pour effet de clarifier les eaux et de rendre, de la sorte, celle-ci potable. Si l'on compare l'eau du ruisseau à l'eau du puits, incontestablement l'eau courante est meilleure; elle est aérée et d'une température appropriée au corps de l'animal.

Les vaches laitières demandent une eau spécialement pure et saine; elle doit être abondante et toujours à leur disposition. En effet, les animaux qui peuvent boire à volonté mangent plus tranquillement. D'un autre côté, l'insécurité, le manque d'eau, la soif, en un mot, rendent de mauvais services à la vache laitière, qui aime à boire souvent. Supposons que vous lui donniez les fourrages verts les meilleurs, les plus nutritifs, mais que vous ne lui accordiez qu'une ration d'eau insuffisante, ne croyez pas à une abondance de lait extraordinaire. Voici la raison: l'eau développe la masse sanguine, renforce la dose d'albumine de circulation que doit désagréger les cellules mammaires, et elle procure ainsi les matériaux d'une abondante sécrétion laitière. En outre, pour favoriser et exciter la soif et l'appétit de l'animal, rien de mieux que de placer dans un parc, ou dans l'étable, des pierres de sel. C'est plus commode et plus pratique que de distribuer le sel à la poignée; il y a moins de perte et autant sinon plus de profit.

Les chevaux, mieux encore que les autres animaux, méritent l'attention des cultivateurs, pour ce qui regarde la manière de les abreuver. En réalité, ce n'est qu'à l'ourie qu'ils peuvent boire à leur aise, sans être distraits ni dérangés.

La quantité d'eau à leur fournir

varie suivant leur taille, l'exercice qu'ils ont et le tempérament spécial qu'ils possèdent: un seau et demi à deux seaux par jour paraissent suffisants. La nourriture sèche exclusive excite la soif, aussi est-il bon de leur donner une ration un peu humide. Est-il préférable de faire boire le cheval avant de lui donner son pécun? Nous répondons affirmativement. L'autopsie a montré que l'eau entraîne facilement dans l'intestin l'avoine pure absorbée auparavant. Il est donc meilleur de pratiquer l'abreuvement avant l'avoine à nos chevaux, soit de course, soit de travail.

Distribution Gratuite

De grains de semence et de pommes de terre, par la Ferme Expérimentale Centrale, Ottawa, aux cultivateurs.

Suivant instructions de l'honorable monsieur le ministre de l'Agriculture et en vue de l'amélioration des semences, nous faisons cette saison-ci aux cultivateurs du Canada une distribution d'échantillons de variétés de grains et de pommes de terre de qualité supérieure. Nous nous sommes procurés l'approvisionnement pour cette distribution principalement aux Fermes expérimentales d'Indian-Head (Sask.), de Brandon (Man.) et d'Ottawa (Ontario). Les échantillons sont d'avoine, de blé de printemps, d'orge, de pois, de maïs (pour ensilage seulement) et de pommes de terre. La quantité d'avoine que nous envoyons, est de 4 livres, et celle de blé d'orge de 5 livres, ce qui suffit dans chaque cas pour ensemencer un vingtième d'acres. Les échantillons de maïs, de pois et de pommes de terre sont du poids de 3 livres chacun. Nous nous sommes procurés pour cette distribution un approvisionnement de chacune des variétés suivantes:

Avoine.—Banner, Abundance, Danish Island, Ligowo améliorée, Thousand Dollar, White Giant et Wide-Awake, toutes des variétés blanches.

Blé.—Variétés rouges: Fife rouge (sans barbes); Marquis, Stanley et Chelsea (non barbus précoces); Preston, Huron et Pringle's Champ plain (barbus précoces). Variétés blanches: Fife blanc (non barbu), Bob's (non barbu précoc).

Orge.—A six rangs.—Mansury, Odessa, et Mansfield. A deux rangs.—Invincible, Standwell et Canadian Thorpe.

Pois.—Arthur et Golden Vine. Maïs (pour ensilage).—Angel of Midnight, Compton's Early et Long-fellow (variétés précoces); Selected Learning, Early Mastodon et White Cap Yellow Dent (variétés tardives).

Pommes de terre (Patates).—Rochester Rose, et Irish Cobbler (variétés hâtives); Gold Coin, Carman No 1 et Money Maker, (variétés mi-saison à tardives). Ces variétés plus tardives sont en général plus productives que les variétés hâtives.

Chacun de ceux qui demandent de ces échantillons, ne pourra en recevoir qu'un seul; ainsi, si l'on reçoit un échantillon d'avoine, on ne peut en recevoir aussi un de blé, d'orge, de pois, de maïs ou de pommes de terre. Toutes listes de noms, cartes imprimées ou feuilletés seront rejetés, et nous ne pourrions satisfaire aux demandes de plus d'un échantillon par maison. Les échantillons seront expédiés francs de port par la poste.

Les demandes doivent être adressées au Directeur des Fermes Expérimentales à Ottawa; et on peut les envoyer en tout temps depuis le 1er décembre jusqu'au 15 février, date à laquelle les listes seront closes, afin que les échantillons demandés puissent être expédiés à temps pour les semailles. En faisant les demandes, on fera bien de mentionner la variété que l'on préfère. Nous satisferons aux demandes suivant l'ordre où nous les aurons reçues, jusqu'à épuisement de l'approvisionnement des semences. Nous conseillons aux cultivateurs de nous adresser au plus tôt leurs demandes afin d'éviter la possibilité d'être déçus.

Ceux qui demandent du maïs ou des pommes de terre, doivent se rappeler que le maïs n'est pas disponible pour distribution avant avril, et que les pommes de terre ne peuvent être expédiées par la poste avant que tout danger de gel en route soit passé. Il n'est pas besoin d'affranchir les lettres ou les paquets adressés à la Ferme Expérimentale Centrale, Ottawa.

W. SAUNDERS,

Directeur des Fermes Expérimentales

Les experts en silviculture nous montrent comment le Canada peut éviter les erreurs des autres pays. Profiter de l'expérience des autres tient de la perfection dans la sagesse.

PIONNIER.

L'Etat Maître d'Ecole et Maître de l'Ecole

Non, ce n'est pas de saint Thomas d'Aquin—comme l'a démontré si clairement l'Action Sociale du 7 Janvier.—que semble s'inspirer M. J. E. Prévoist, appointé récemment membre du Conseil Supérieur de l'Instruction publique, pour présenter l'idée étatocratique de maîtrise suprême de l'Etat, en fait d'éducation populaire.

Peut-être lui-même ignore-t-il la vraie source d'où découle cette idée "moderne". La source est essentiellement maçonnique. Elle remonte au XVIIIe siècle des FF., "philosophes" qui, sous l'égide de l'Encyclopédie, préparaient socialement la Révolution antichrétienne, furent les premiers, en France, à lancer le "principe" nouveau de l'Etat maître d'Ecole et maître de l'Ecole.

HISTORIQUE DE L'IDEE
Voici pour l'instruction particulière du nouveau membre du Conseil Supérieur et pour l'édification générale des pères et mères de famille du pays de Québec, l'histoire vraie de cette origine.

Quand la conspiration ourdie par les "philosophes" en question a obtenu du misérable Louis XV, avec le concours actif de la Pompadour, la proscription de la Compagnie de Jésus et de ses établissements d'éducation véritablement nationale, le F. Arout, qui avait mené l'odieuse campagne où le F. de la Chalotais (Louis René de Caradec) procureur-général, avait joué son rôle, suggéra à ce bon F., d'abolir—toujours en Loge—un "plan d'éducation" destiné à substituer l'action prépondérante de l'Etat, à l'influence de la liberté et de la Religion.

Le 3 novembre 1762 le F. Arout écrivait au F. de la Chalotais pour le féliciter de son mémoire calomnieux contre les Jésuites, et ajoutait: "Vous donnerez sans doute un plan d'éducation tiré de vos excellentes mémoires, qui ont servi à détruire ceux (les Jésuites) qui donnaient une assez méchante éducation à notre jeunesse." (Correspondance de Voltaire).

C'était donner le mot d'ordre. Le F. Procureur général, près le Parlement de Rennes, avait sans doute, depuis quelque temps son plan tout élaboré, avec le concours du petit parlement maçonnique dont il était membre secret et dont faisait aussi partie le F. Arout, "initié" en 1726, à Londres, par les FF., de la "Grande-Loge" d'Angleterre.

Avant de faire imprimer son plan, le F. de la Chalotais en soumit le manuscrit au F. Arout avec prière de le revoir. Le procureur travaillait sous les ordres de celui qui, deux ans plus tard, dans une lettre du 11 décembre 1764, écrivait au F. Damienville, son complice:

"La religion chrétienne est une religion infâme, une hydre abominable, un monstre qu'il faut que cent mains invisibles percent. Il faut que les philosophes courent les rues pour la détruire, comme les missionnaires courent la terre et les mers pour la propager, ils doivent tout oser, tout risquer, jusqu'à se faire brûler pour la détruire. "Ecrasons", "écrasons l'infâme". (Correspondance de Voltaire).

Il s'agissait donc, pour les FF.,

Communication

Thetford Mines, 24 janvier 1910.

M. le rédacteur,
Je lis dans le "Nationaliste" du 23 courant que les membres de la Société d'Agriculture du comté de Rouville, dans leur assemblée annuelle générale ont discuté entre eux la question de la Marine que veulent nous imposer en ce moment les deux partis politiques de notre pays.

Il a été proposé par le président, M. Pierre Piquet, secondé par M. J. B. Vézina, directeur, et appuyé par une nombreuse assemblée, que tous les membres de la dite société se joignent aux cultivateurs des provinces de l'Ouest pour protester contre l'imposition de cette Marine, sans consulter le peuple de la Péninsule du Canada.

Et qu'une copie de cette résolution soit envoyée au député fédéral du comté, M. Brodeur, ministre de la Marine, et des Pêcheries, et d'autres copies aux principaux journaux de la province.

La résolution a été adoptée à l'unanimité.
Ce n'est pas là une question de "rouges" ou de "bleus", c'est une question qui nous intéresse tous. Pourquoi les différentes sociétés ouvrières, industrielles, des secours mutuels n'exprimeraient-elles pas leur manière de penser au sujet de cette Marine que les deux partis agitent à Ottawa, veulent imposer au peuple sans lui demander son consentement? Pourquoi à Thetford n'interdiront-ils pas aux électeurs de Rouville qui font partie de la Société d'Agriculture? Il y a à la fois plusieurs sociétés de secours mutuels, il y a l'association des marchands-tailleurs, il y a la fédération des ouvriers, il y a le "Panthéisme", et avec "l'anthropothisme" athée, faisant de l'"Humanité", le dieu "libéré de Dieu", selon la formule satanique: "non serviam".

Et quel état, pour les FF., de la Chalotais, Arout et Cie, la pontife de ce prétendu Disme de cette nouvelle religion d'Etat? C'était l'Etat, censé représenter le "Peuple souverain", s'adorant lui-même dans le "temple" dressé par la Maçonnerie.

L'Etat donc "éducation nationale" à l'Etat l'Ecole populaire! L'Etat seul doit être maître d'Ecole

"Philosophes" d'écraser l'infâme". Le "plan d'éducation" devait être une des machines de guerre servant à cet écrasement.

Le 28 février 1763, le F. Arout écrivait au F. de la Chalotais pour le féliciter de son plan, lui avait notamment:

"Je ne puis trop vous remercier de me donner un avant-goût de ce que vous destinez à la France. Vous instituez l'ouvrage: "Essai d'un plan d'études pour les collèges"; et moi je l'intitule: "Instruction d'un homme d'Etat" pour décrire toutes les conditions." (Correspondance de Voltaire).

Le plan répondait donc à merveille aux vœux de Voltaire.

Le 24 mars 1763, le F. de la Chalotais déposait solennellement au greffe du Parlement de Bretagne son "Essai" qui se répandit en France et en Europe sous ce titre significatif: "Essai d'éducation nationale ou plan d'études pour la jeunesse".

Le F. Arout fut ravi de trouver dans le livre imprimé les corrections qu'il avait suggérées dans ses lettres écrites lors de l'examen du manuscrit et il félicita de nouveau le F. de la Chalotais.

Or, ce "plan d'éducation nationale" traçait, en France, le premier programme de la guerre faite par la Maçonnerie à la Religion, à l'Enseignement libre chrétien. Cette guerre est reprise de nos jours, surtout depuis 1871, avec une nouveauté et radicalité inédites. M. J. Prévoist ne peut pas l'ignorer.

LE PLAN DE LA CHALOTAIS

Voici l'analyse du plan des FF., de la Chalotais, Voltaire et compagnie:

PREMIER PRINCIPE

"Le monopole de l'Enseignement appartient à l'Etat." Il prend la charge de l'éducation de tous les enfants de France, depuis 6 ou 7 ans jusqu'à 17 ou 18 ans.

L'Etat devient "maître d'Ecole", seul maître d'Ecole et seul maître de l'Ecole populaire.

Il était sous-entendu, entre FF., que l'Etat serait inspiré, malgré par la Maçonnerie, en attendant le jour où la Maçonnerie deviendrait l'Etat, comme on le voit, aujourd'hui, dans la République "filie de la Maçonnerie" (Toast du F. G. Desmoulin, président du "Convent" de Paris, 26 sept. 1908).

SECOND PRINCIPE

"L'enseignement de l'Etat sera partout exclusivement confié à des "laïques". Exclusion absolue des religieux et du prêtre à l'Ecole. "Le bien de la Société, dit le "Plan d'éducation nationale", exige "manifestement une éducation "civile" (par opposition à "religieuse", N. B.) "Si on ne "sécularise" pas la nôtre, nous vivrons éternellement sous l'esclavage du "pédantisme" (c'était le mot adopté entre FF., et répandu dans le monde "profane", pour désigner avec mépris l'enseignement de la doctrine et de la morale chrétiennes...)

TROISIEME PRINCIPE

L'enseignement de l'Etat, laïque, sécularisé, emporte non seulement l'Instruction "civile" mais "l'enseignement de la morale", morale "sécularisée", "civilisée", "laïque", "neutre", indépendante de Dieu, de la Religion, mais dépendante de l'Etat.

Le F. de la Chalotais disait textuellement que:

La Religion, la Morale chrétienne, "sont des controverses futures", "des bagatelles sacrées". Il faut "les dégrader" la Religion... L'Enseignement de la Morale appartient à l'Etat et lui a toujours appartenu (1). Cette morale "civile" précède toutes les lois divines "et humaines".

Le F. "Educateur national", digne ancêtre de nos "Emancipateurs", ajoutait, avec une hypocrisie, dont les FF., de la "Grande Loge" d'Angleterre avaient appris le secret au F. Arout:

"Il faut réduire toute la Religion à un pur "disme", ce "pur disme" mis en vogue, en Angleterre, par les FF., Toland, Rolingbrooke, Collins, Tindall, Wolston, etc., consistait à nier la divinité de Jésus-Christ, un "imposteur" dont il fallait "écraser la religion infâme".—Les audacieux "dismes" étaient en même temps, affilés et compliqués des FF., Anderson, Desaguliers, George Payne, fondateurs de la Grande Loge d'Angleterre. Ils avaient leurs loges comme l'attestait le F. Toland, dans son "Pantheïsme", ouvrage secret, destiné aux vrais initiés du disme hypocrite, ouvrage latin imprimé clandestinement à Londres, en 1720, trois ans après la Constitution de la "Grande Loge" d'Angleterre (1717).

Le "pur disme" du F. Chalotais se confondait donc, au fond, avec le "panthéisme", et avec "l'anthropothisme" athée, faisant de l'"Humanité", le dieu "libéré de Dieu", selon la formule satanique: "non serviam".

Et quel état, pour les FF., de la Chalotais, Arout et Cie, la pontife de ce prétendu Disme de cette nouvelle religion d'Etat? C'était l'Etat, censé représenter le "Peuple souverain", s'adorant lui-même dans le "temple" dressé par la Maçonnerie.

L'Etat donc "éducation nationale" à l'Etat l'Ecole populaire! L'Etat seul doit être maître d'Ecole

Vraiment Opportun

Comme certains journaux "catholiques" s'efforcent par leur silence et leurs atténuations, de voiler ou même d'excuser la persécution tout inique qui atteint depuis plusieurs années déjà nos frères de France, il est de notre devoir, comme de l'intérêt de nos lecteurs, de leur faire connaître toute l'iniquité de cette persécution.

Cette leçon coûte assez cher pour que nous tâchions de profiter de toutes les enseignements qu'elle comporte. Elle sert à manifester admettons l'esprit et les tendances de ceux qui s'en occupent et aussi de ceux qui ne s'en occupent pas. Elle manifeste le caractère essentiellement tyrannique de l'impérialisme. Comme la lueur de l'incendie fait parfois découvrir l'incendiaire qui a opéré dans les ténèbres, la conflagration, qui menace l'existence de la France, manifeste clairement les agissements coïncidés des huguenots, des juifs et des maçons qui depuis longtemps "travaillent" d'accord à sa ruine.

Un des plus distingués écrivains de la "Civilta" a montré par les faits, dit un correspondant romain de l'"Univers", que l'on retrouve dans la persécution religieuse qui sévit actuellement en France, les caractères qui ont marqué les persécutions des tyrans de la Rome païenne et en particulier celle de Julien l'apostat: l'impérialisme, l'injustice, la cruauté, le cynisme, la perfidie, l'entêtement, l'hypocrisie et les tentatives de séduction.

L'impérialisme: la loi de séparation, tout le monde la sait, a été imposée par les loges maçonniques; les auteurs des auteurs abondent. Et l'idéal de la Maçonnerie, c'est, sous le couvert de la neutralité et du laïcisme, l'Etat non seulement athée, mais

et seul maître de l'Ecole. L'ETAT ENSEIGNANT ET LA REVOLUTION.

Quelque temps après, sous Louis XVI, le F. Turgot, ministre, élaborait un "plan d'éducation" conforme à celui du F. de la Chalotais (voir "Ouvrages de Turgot", édition Daire, t. II, p. 506-549), mais Louis XVI le repoussa. Arrivent au pouvoir les diverses émanations politiques et révolutionnaires de la Maçonnerie: la Constituante, la Législative, la Convention, le Directoire. Sous toutes ces formes d'action maçonnique, on élabora l'Enseignement d'Etat. Ce sont des illustrations des loges qui rédigent les rapports: les FF., Tallien, Michel Le Peletier, Daunou, etc. Tous ont le même plan:

"L'Etat maître de l'Enseignement, lui seul, et chargé de "des laïques seulement" (recrutés en loges, comme aujourd'hui les deux tiers au moins des instituteurs "neutres" de la République française), "de donner l'éducation nationale" de l'Etat dirigé par la maçonnerie, comme aujourd'hui en France.

Le 13 juillet 1793, le F. Robespierre, vint lire, lui-même, à la tribune de la Convention, le "plan d'éducation nationale", laissé par le F. Michel Lepeletier, franc maçon et régicide. Et le F. Robespierre déclarait, d'un ton d'oracle, que le "génie de l'humanité semblait l'avoir dicté" (sic).

Enfin la loi maçonnique du 3 brumaire, au IV (23 oct. 1795) imposait l'"Education d'Etat", le régime de l'Etat maître d'Ecole, seul maître de l'Ecole, pour déchristianiser, tyranniquement, la France entière.

SOUS NAPOLEON

La France chrétienne résista. Cette résistance dura encore quand tout lieu le Concordat.

Le culte catholique fut rétabli, mais la liberté de l'enseignement chrétien ne le fut pas. Le principe maçonnique de "l'Enseignement d'Etat" fut consacré par la loi du 11 février au VI. L'année même du Concordat sous le consulat de Napoléon Bonaparte, malgré Portalis, et Daru, conseillers législatifs, la maçonnerie faisait adopter, par le tribunal et le Corps législatif, une loi du F. Thibaudeau, conforme au plan du F. de la Chalotais, prescrivant la liberté de l'Enseignement et investissant l'Etat du monopole de l'Ecole, du monopole de l'"Education nationale".

Sous l'Empire, le F. Fourcroy présentait, le 6 mai 1806, une loi portant à son article premier:

"Il sera formé, sous le nom d'"Université impériale", un corps chargé exclusivement de l'Enseignement et de l'éducation dans tout l'Empire".

Le F. M. Fontanes, consulté par Bonaparte, lui répondit: "La France a besoin d'une seule Université et l'Université d'un seul chef".

"C'est cela, répliqua l'Empereur, vous m'avez compris". Et l'Empereur alors, bien plus que Louis XIV, pouvait dire: "L'Etat c'est moi". C'est lui aussi qui disait: "La Révolution c'est moi, moi!"

L'origine de l'"Etat" enseignant, de l'"Etat" maître d'Ecole, de l'"Etat" maître de l'Ecole, est donc clairement, irréfutablement, maçonnique, antichrétienne, révolutionnaire, "antilibérale", dans le vrai sens du mot, c'est-à-dire liberticide, tyrannique et finalement réaristocratique.

Qu'en pense M. J. Prévoist? L. HACAULT.

Le Pacifique Canadien se montre magnanime en son concours au succès du Congrès Eucharistique de Montréal. Il fait annoncer qu'il prend gracieusement à sa charge le transport du légat pontifical et de sa suite, depuis Rome, jusqu'à Montréal.

FEUILLETON DE "L'ACTION SOCIALE"

Le Roi des Andes

Bientôt, le couloir ne fut plus qu'un boyau où les cinq hommes s'avançaient qu'un à un... Un grondement sourd se faisait maintenant entendre et finit par intriguier Jacques qui demanda :

— Qu'est-ce donc que ce bruit ?
— C'est le volcan qui se réveille depuis quelques jours, répondit don Miguel. Nous longeons en ce moment un de ses flancs.

L'indien se bécota tout à coup parut examiner longuement quelque chose... Puis, se tournant vers don Miguel :

— Regardez, señor, dit-il.
— Le jeune homme se pencha vers la muraille rocheuse, il fixa son regard sur un point légèrement avancé à la base, y promena un instant son doigt.

— Oui, cet endroit a été récemment poli par une main humaine, sans doute pour effacer la trace d'une brèche faite au passage par des soldats d'un des fugitifs... Continuons, Ocalpo.

Il marchèrent de nouveau dans le couloir, où bientôt, par suite de l'abaissement de la voûte, ils durent presque ramper. Deux fois encore, Ocalpo releva les indices d'un récent passage — indices qui eussent échappé à tout autre, mais que discernait aussitôt son extraordinaire finesse.

Maintenant, au bruit de tout à l'heure, se mêlant un autre grondement, plus fort, et qui augmentait de minute en minute... Un air vif, presque glacé arrivait jusqu'aux chercheurs, un peu de jour apparaissait...

Et tout à coup Jacques, en dépit de son angoisse, ne put retenir un cri d'admiration. Ils venaient de déboucher sur une sorte d'étréite plate-forme rocheuse, surplombant un abîme énorme... Et, en face d'eux, d'une ouverture percée dans la muraille de roc, s'élevait à deux cents mètres au-dessus d'eux, qui enserrait ce gouffre formidable, s'échappait le flot furieux d'une cascade qui allait se perdre avec un bruit de tonnerre dans l'abîme insaisissable.

Le jour arrivait jusqu'ici, mais non le soleil, qu'on devinait tout à l'heure, au sommet de cette énorme cheminée.

Don Miguel prit la main de Jacques, il l'attira vers le bord de la corniche sur laquelle ils se trouvaient et, lui montrant des crampons solidement fixés dans la roche :

— C'est par là qu'ils sont partis, dit-il en approchant ses lèvres de l'oreille de Jacques, car le bruit de la cascade était assourdissant.

— Par là ?... Oh ! comment ! C'est impossible !

— C'est très possible en attachant ici une échelle spéciale que je possède, et qui permet d'atteindre une ouverture qui se trouve sous cette corniche. Là, commence le chemin qui mène au gisement aurifère.

— Mais peuvent-ils trouver une issue par là ?

— Une issue ?... Il y en a une... Mais, pour eux, ce serait la mort ! dit don Miguel d'une voix un peu rauque. Ah ! s'ils s'étaient enfuis seuls, je les laisserais bien, certain que leurs cadavres joncheraient, ce soir, ce sol qu'ils ont violé. Mais elle est là !... Nous n'avons pas de temps à perdre si nous voulons la sauver !

— Que craignez-vous donc ? s'écria Jacques.

— Je vous expliquerai plus tard... Tu es d'avis Ocalpo, que les fugitifs sont vraiment passés par ici ?

— J'en suis certain, affirma l'indien.

Il demeura quelques secondes silencieux, puis, levant vers don Miguel ses yeux sombres et graves :

— J'ajouterais même que c'est une main indienne qui a tout arrangé, car les traces étaient presque partout admirablement effacées.

— Donc, avec des complices et au camp... celui, peut-être, qui a préparé toute l'affaire... Cinq personnes seulement, en dehors de moi, connaissent le secret de ce passage :

Don Estevan, vous, don Sancho, Joaquino, Diego et Alonso... Je ne vous ferai pas l'ingratitude de douter un seul instant de vous... De Joaquino et de son frère, je suis sûr comme de moi-même... Alonso, c'est impossible aussi !

Il demeura un instant silencieux, le front contracté, les yeux fixés vaguement devant lui, sur la cascade écumeuse...

— A moins que... murmura-t-il. Il se détournait et, sans mot dire, reprit le chemin du retour. Dans la salle aux pilliers, il s'arrêta...

— Don Estevan, vous allez immédiatement réunir dix hommes, des plus sûrs, et vous les amènerez ici. Don Sancho, vous ferez partie de l'expédition... vous aussi, Jacques, si vous le voulez.

— Si je le veux... Oh ! ma pauvre Inès !

— Nous allons tout tenter pour la sauver, dit la voix frémissante de don Miguel. Venez maintenant avec moi, Jacques. Je veux, s'il est possible, connaître le mot de cette affaire avant mon départ.

Jacques le suivit jusqu'à la tante. Don Miguel sonna Diego et lui donna l'ordre de faire venir Alonso.

La nourrice arriva aussitôt. Elle était pâle et défaite. L'enlèvement

vers lui, vit se contracter un peu ses lèvres.

Les dix hommes commandés attendaient dans la salle aux pilliers. Don Miguel donna rapidement ses instructions à don Estevan qui demeura au camp, fit remettre à Jacques les armes nécessaires et en prit pour lui-même. Puis, se tournant vers les hommes rangés en ligne, surperbes de tenue militaire et toute militaire, il dit de sa voix vibrante et autoritaire :

— Avant d'aller plus loin, vous allez tous me jurer que jamais vous ne révélez le secret que vous allez connaître aujourd'hui. Un parjure de votre part serait puni comme avant le faire les Frères de la Justice.

Tous ensemble, ils prononcèrent le serment demandé... Alors, don Miguel s'engagea dans le couloir rocheux et tous le suivirent.

Don Sancho s'était chargé de l'échelle spéciale, faite d'un métal souple, dont avait parlé le roi des Andes. En arrivant sur la corniche qui surplombait l'abîme, le médecin se mit en devoir de la fixer aux crampons, grâce à un système particulier que don Miguel expliqua en quelques mots à Jacques.

— Mais comment ont-ils pu passer par là sans cette échelle ? interrogea le jeune garçon.

— Ils l'avaient certainement. Alonso, dans son sommeil somnambulique, avait probablement montré à sa fille l'endroit où elle se trouvait, et Vicente s'en est servi cette nuit pour faire fuir les prisonniers. Attention, Jacques, je passe le premier, pour vous recevoir là-dessous. Cela a l'air très terrible, mais ce n'est rien du tout.

Et don Miguel, avec sa souplesse d'homme rompu à tous les sports, descendit rapidement sous la corniche.

— Envoyez-moi de la lumière ! commanda-t-il.

Don Sancho fit descendre une lanterne. Puis Jacques, un peu frissonnant à l'intérieur mais très craintif de même, se mit à descendre les échelons en se tenant à une petite rampe fort ingénieusement imaginée.

Il se vit tout à coup sous la corniche, devant une ouverture sombre, qui éclairait seulement la lanterne tenue par le roi des Andes.

— Faites un mouvement en avant... là, c'est cela.

La base de l'échelle, par un curieux mécanisme, s'avancait vers l'ouverture en retrait, et Jacques n'eut qu'un léger mouvement à faire pour poser le pied sur le sol de cette grotte.

— Jamais personne n'aurait pu découvrir votre secret ! s'exclama-t-il. Mais est-ce par là que comptait passer mes cousins de Blangard pour la découverte de ce fameux gisement ?

— Non, ils ignoraient ceci. Le passage marqué sur le document qu'ils possédaient n'existait plus depuis quelques années ; je l'ai obtenu avec d'énormes blocs que la mélodie a fait choir des falaises environnantes. Il n'y a plus absolument ce caducée.

Les hommes descendaient à leur tour, puis don Sancho... La petite troupe s'enfonça dans la grotte, qui devint bientôt un boyau étroit, montant très raide.

Le grondement de la cascade s'abaissait, mais celui du volcan devenait plus distinct.

— Ou je me trompe fort ou nous ne tarderons pas à avoir une éruption, dit don Miguel.

— Ne craignez-vous pas pour le camp ? interrogea Jacques.

— Les éruptions antérieures, datant de plusieurs centaines d'années, se sont toujours produites sur l'autre flanc, jamais sur celui qui confine au camp. Cependant, ce n'est pas une raison pour qu'il en soit de même cette fois. Mais enfin, il n'y a rien à craindre encore pour le moment...

Vous n'avez pas trop de peine à respirer, Jacques ?

— Un peu, señor.

— C'est le passage pénible, ici. Courage, nous allons bientôt retrouver l'air.

L'atmosphère était lourde, il semblait à Jacques qu'un cercle de plomb entourait son front. Don Miguel, qui observait à la lueur de la lanterne portée par le médecin, lui disait tout à coup le bras.

— Vous trouvez-vous mal, Jacques ?

— Oui... je crois... balbutia le jeune garçon qui chancelait.

Don Miguel l'enleva entre ses bras, il l'aida à se relever et, courrant presque en dépit de la rude montée du couloir...

Quand Jacques reprit l'exacte notion des choses, il se vit à l'air pur et au plein jour, étendu sur le sol, avec don Miguel debout près de lui.

— Que je suis sot ! s'exclama-t-il en se dressant sur son séant. Est-ce ridicule de se trouver mal comme une petite femmelette !

— Ce n'est pas ridicule du tout, et cela arrive à d'autres que vous... Tenez, la preuve : ajouta-t-il en désignant un homme que deux de ses camarades soutenaient au sortir du boyau rocheux. L'air est raréfié à cet endroit, certains tempéraments ne peuvent le supporter sans inconveniences... Pourvu que Mlle de Bréville n'en ait pas été trop incommodée !

— Elle subira le supplice des traites, c'est-à-dire la pendaison, répondit froidement don Miguel.

Jacques s'arrêta brusquement.

— Oh !... votre sœur de lait !

— Précisément, elle est pour ce motif bien plus coupable qu'une autre, et ne mérite aucune indulgence. D'ailleurs, nulle faute n'est plus sévèrement punie dans notre société que la trahison.

Les premières assises du volcan, d'une part, et une sorte de muraille rocheuse, de l'autre. Sur le sol d'énormes blocs de lave attestant la violence des éruptions d'autrefois.

Ce fut là que s'engagea don Miguel et ses compagnons. Le chemin était fort loin d'être aisé. Le sol était abominablement bossu, sans doute par l'effet de l'instabilité convulsive, les blocs aux formes bizarres chevauchaient les uns sur les autres, obstruant à certains endroits presque complètement le passage. Plusieurs fois, il fallut les escalader au prix de grandes difficultés.

Don Miguel, seul, semblait se jouer de tous ces obstacles. Jacques, bien que très lent et très adroit lui-même, admirait et enviait cette souplesse élégante unie à une extraordinaire vigueur et à une énergie jamais en défaut. Il comprenait qu'un tel homme, unissant à ces qualités une intelligence rare, une fermeté inexorable et cette puissance de séduction qu'il était impossible de lui contester, eût pris un tel empire sur les débauchés et les lâches de l'existence, réunis sous son sceptre de souverain mystérieux.

Le sentier descendait, en pente sensible... A gauche de la petite troupe, le grondement du volcan se faisait toujours entendre. De temps à autre retentissait de sourdes détonations... En levant la tête, on pouvait apercevoir des spirales de fumée jaunâtre s'échappant de fissures creusées au flanc du volcan. Mais la bouche de celui-ci demeurait invisible à ceux qui longeaient en ce moment la base.

— Elle s'incline vers l'autre côté, expliqua don Miguel à Jacques. C'est pourquoi il y a moins à craindre qu'un nouveau cratère ne s'ouvre dans cette direction, ce qui n'est pas impossible.

Depuis dix minutes, le sentier s'écartait sensiblement de la base du volcan. La pente se faisait de plus en plus raide et les hommes glissaient à tout instant sur la lave qui couvrait le sol.

Don Miguel s'arrêta tout à coup, et, se baissant, ramassa quelque chose.

— Ceci n'est-il pas à votre sœur, Jacques ? demanda-t-il en tendant au jeune homme un petit mouchoir brodé aux angles d'un I et d'un B entrelacés.

— Oui, oui !... Oh ! nous sommes sur la bonne piste !... Pensez-vous que nous soyons longtemps avant de les rejoindre ?

— Non, plus maintenant... Du moins, j'espère que la vue de l'or les aura attirés, hypnotisés pour quelques heures... car autrement, avec l'avance qu'ils ont sur nous, ils auraient déjà pu commencer à descendre vers la quebrada del Meno, et alors...

— Que craignez-vous donc ? s'écria Jacques surpris et effrayé de sentir un frémissement d'angoisse dans la voix de cet homme énergique, et si peu accessible à l'émotion.

— Le seul chemin qu'ils puissent prendre a été miné par mes ordres, afin de prévenir toute tentative pour gagner le gisement de ce côté. Aussitôt engagés là, les fugitifs feront actionner sans le savoir un mécanisme qui provoquera une explosion...

— Inès !... Ah ! ma pauvre Inès ! s'écria Jacques devenu livide. Courrons vite don Miguel !... oh ! je vous en prie !

— Calmez-vous, mon cher enfant, j'ai tout espoir d'arriver à temps. Ces hommes si avides de jouissances n'auront pu résister au désir de se charger d'or. Puis, il leur faut bien prendre du repos. D'ailleurs, il est impossible de marcher plus vite ici à cause de la difficulté du sol. Nous risquerions des accidents, ce qui ne nous avancerait guère. Ayez confiance en moi, Jacques. Je donnerais ma vie pour sauver votre sœur, car ce serait pour moi un souvenir atroce si elle mourait là, par ma faute, puisque c'est moi qui ai fait poser cette mine.

En tout autre moment, Jacques eût remarqué l'émotion qui altérait la voix du jeune homme. Mais en cet instant, il n'avait plus qu'une préoccupation : le sort de sa sœur, de sa chère Inès.

— Nous approchons, dit au bout de dix minutes don Miguel. Voyez, sur ce roc que nous longeons, l'or commence à paraître.

— Qu'est-ce encore que cela ? demanda Jacques en prêtant l'oreille à un bruit sourd montant jusqu'à lui.

— C'est un torrent. Vous allez le voir dans peu d'instants.

Le sentier s'était considérablement élargi. Son aspect sauvage, presque sinistre, dû aux blocs de lave qui l'encombrent et à la nudité des roches énormes qui le bordaient à droite et à gauche, s'augmentait maintenant encore. Evidemment, en des âges reculés, un effroyable bouleversement avait eu lieu ici, ainsi qu'en témoignaient les rocs amoncelés, chevauchant les uns sur les autres, juchés en des équilibres d'une terrible instabilité. Un silence de mort régnait en ces parages. A peine, de temps à autre, le vol d'un condor venait-il animer un instant la rayonnante tranquillité d'un ciel idéallement bleu.

Tout à coup, le torrent apparut à Jacques, il bondissait furieusement sur un lit de roches noires, et allait s'engouffrer dans la bouche sombre d'une caverne.

— Attention, c'est là ! murmura don Miguel à l'oreille de Jacques. Ayez votre fusil tout prêt, car ces coquins peuvent rôder par ici.

— Rapide, il donna quelques ordres à ses hommes, puis tous s'avancèrent vers l'entrée de la caverne et y pénétrèrent résolument.

Il marchèrent sur une étroite bande de roc surplombant légèrement le torrent, dont, par instants, l'écume venait leur lécher les pieds. A la lueur des lanternes que portaient les hommes, on apercevait sur les parois rocheuses des blocs d'or vierge.

Don Miguel indiqua tout à coup du geste qu'il fallait se tenir prêts... Le couloir rocheux où coulait le torrent faisait un coude subit... Et la petite troupe se trouva soudainement devant une immense salle souterraine dont les parois, et la voûte d'une hauteur prodigieuse, semblaient faits d'or pur. Sur le sol, des blocs de précieux métal gisaient, attendant sans doute que le bon plaisir du roi des Andes les fit transporter hors de leur mystérieux retraite.

— Il n'y a personne ! murmura don Miguel. Ils sont partis déjà !

Don Sancho, qui était un peu avancé, montra du doigt des débris de nourriture gisant à terre.

— Ceci prouve en tout cas une fois de plus leur passage dans ces parages.

— Allons, allons vite ! dit Jacques qui tremblait d'angoisse.

Le torrent traversait la salle qui renfermait la réserve d'or des vieux Incas, il disparaissait dans un large couloir rocheux semblable à celui où étaient entrés le roi des Andes et ses compagnons. Ceux-ci, suivant leur chef, se dirigèrent de ce côté... Mais un des hommes laissa échapper tout à coup une exclamation...

— Sensor... voyez !

Derrière un bloc énorme, un corps était étendu... un cadavre plutôt, ainsi que don Miguel et le médecin le constatèrent aussitôt.

— M. de Blangard ! s'écria don Miguel. L'auraient-ils donc assassiné ?

Les mains du mort se crispèrent sur des morceaux de métal précieux, et son visage gardait le rictus d'avi- de satisfaction qu'il s'était marqué au moment où il palpitait cet or.

— Non, si l'a dû mourir d'une congestion causée sans doute par une trop grande joie à la vue de cette fabuleuse quantité d'or, dit don Sancho. Mais nous n'avons pas le temps de nous en assurer maintenant.

— Une mort digne du cupide jouisseur qu'il était ! murmura don Miguel avec mépris. Allons, vite, en route !

Il s'engagèrent dans le couloir rocheux. Don Miguel courait maintenant, et les autres, Jacques lui-même, avaient peine à le suivre.

Le couloir s'éclaira peu à peu, le jour apparut, la petite troupe déboucha dans une sorte de cirque rocheux... Et à cent mètres d'elle, si le vit les fugitifs qui marchaient lentement, comme des gens pesamment chargés.

— Ils ont emporté de l'or... Tant mieux, cela les gênera... Vite, vite ! dans cinq minutes ils atteindront le point fatal !

Il désignait une coupée dans les roches, partout ailleurs comme ailleurs les uns au autres, qui formaient le cirque.

Les hommes s'élancèrent à la suite de leur chef, qui bondissait littéralement sur les roches dont le sol, là aussi, était semé. Les fugitifs ne les avaient pas entendus encore. Maxence et Edmée marchaient en avant, et, entre eux, s'avancait Inès.

Hermann se détournait tout à coup, un formidable juron s'échappa de ses lèvres.

— Sauve qui peut ! Voilà le maître ! Nous sommes perdus !

Il se mirent à courir aussi. Maxence et Edmée entraînaient Inès, qui résistait et criait :

— Jacques !... mon Jacques !... Courage, nous voilà ! lança la voix vibrante de don Miguel.

En quelques bonds d'une extraordinaire souplesse, il venait de prendre une avance considérable. Il se trouva tout à coup derrière Edmée. Une détonation retentit. Mlle de Blangard chancela, lâcha le bras d'Inès et tomba à terre comme une masse.

Don Miguel se retourna vers Maxence. Celui-ci, tenant toujours Inès d'une main, dirigea vers lui le canon de son revolver.

— Meurs donc, coquin !

Mais don Miguel avait fait un mouvement de côté, la balle alla se perdre derrière lui...

— Alors Maxence sauta Inès, il la plaça devant lui et la maintint de force en ricanant :

— Tire donc sur moi, maintenant ! Jacques, don Sancho, les hommes arrivèrent... Don Miguel leur cria, en désignant Hermann et les trois Français qui fuyaient vers la coupée :

— Laissez-les, laissez-les, vous n'avez pas la peine de les tuer !... Virez plutôt à aider à délivrer dona Inès !

— Prenez garde !... Si quelqu'un me touche, Inès a son compte !

Et Maxence, dont les yeux injectés de sang étaient effrayants à voir, appuyait entre les deux épaules de la jeune fille la pointe d'un bajou.

— Misérables ! cria Jacques.

Don Miguel était livide. Devant lui, Inès à demi évanouie essayait encore de surmonter sa faiblesse, semblait lui dire par ses grands yeux voilés de larmes : « Adieu, et merci ! »

Une effroyable détonation retentit tout à coup. Tous ceux qui étaient là furent projetés à terre... Mais Maxence n'avait pas lâché Inès. Don Miguel se releva vivement, bondit sur lui. Pendant quelques instants les deux hommes se trouvèrent enlacés, luttant sur le corps inerte de la

jeune fille... Un cri atroce retentit tout à coup. La navée de Maxence, arrachée de ses mains par don Miguel, venait de s'enfoncer dans la poitrine du jeune de Blangard.

La mise avait fait explosion sous les pas des fugitifs, des blocs de granit s'étaient effondrés... Et maintenant, les corps dénichés d'Hermann, de Milochon, de Larret et de Volette gisaient là, en attendant qu'ils devinssent la proie des vautours.

De l'expédition de Blangard, il ne restait plus personne, sauf Inès et Jacques.

La jeune fille évanouie avait été portée à l'écart, et don Sancho s'occupait à la faire revenir à elle. Ce ne fut pas très long, les beaux yeux noirs s'ouvrirent bientôt, et tout d'abord rencontrèrent le regard anxieux de don Miguel.

— Enfin, enfin, mon Inès ! s'écria Jacques en couvrant de baisers le visage de sa sœur. Tout est fini, tu es sauvée !

— Sauvez !... Oh ! que Dieu est bon de m'avoir exaucée !... Et c'est vous, Monsieur ?... Oh ! merci, merci !

Ses petites mains, toutes tremblantes, se tendaient vers don Miguel. Il se courba profondément et y posa ses lèvres.

— J'ai eu ce bonheur, Mademoiselle, mais je suis joyalement remercié maintenant.

— Et vous êtes blessé ? s'écria-t-elle en remarquant alors que la main gauche du jeune homme était entourée d'un mouchoir sur lequel se voyait une large tache de sang.

— Oui, ce coquin a réussi à me faire une estafilade... Don Sancho va s'occuper de cela, maintenant que vous voilà plus vaillante.

— Mais... eux, où sont-ils ? murmura Inès en jetant autour d'elle un regard plein d'angoisse.

— Vous n'avez plus rien à craindre d'eux, Mademoiselle.

— Est-ce que vous les avez tués ?

— Ils se sont précipités eux-mêmes vers la mort. Plus tard, nous vous expliquerons comment. Restez bien tranquille maintenant, sans vous tourmenter de rien.

Et il s'éloigna discrètement avec le médecin, laissant les deux jeunes gens à leurs épanchements.

Lorsque don Sancho eut pansé sa blessure, il revint vers Inès.

— Mes hommes ont emporté quelques provisions. Vous plairait-il d'en prendre votre part, Mademoiselle ?

Inès le remercia en refusant. Elle se sentait si lasse qu'il lui serait impossible de rien avaler.

— Nous allons nous restaurer un peu, et nous partirons aussitôt, dit don Miguel. Il faut que vous vous reposiez le plus tôt possible... Puis, ce volcan m'inquiète.

Le ciel s'obscurcissait en effet, par suite probablement d'une pluie de cendres qui devait provenir de l'autre flanc du volcan. De temps à autre, une lueur surgissait, des détonations semblables à un feu de salve se faisaient entendre. Pressés par leur chef, les hommes avaient hâtivement quelques bouchées de nourriture. Puis, la petite troupe reprit en sens inverse le chemin parcouru tout à l'heure. Don Miguel portait Inès, trop faible pour pouvoir marcher. Malgré sa blessure, il n'avait pas voulu céder à d'autres cette mission.

— Vous me remplacerez quand je serai fatigué, avait-il dit à don Sancho. Et vous m'aideriez dans les endroits difficiles.

Bientôt on atteignait la salle où Anatole de Blangard gisait au milieu du plus fabuleux amas d'or qu'il put rêver une imagination humaine. Don Miguel et ses compagnons la traversèrent rapidement, longèrent le couloir rocheux, et se trouvèrent hors de la caverne.

La pluie de cendre augmentait, car l'obscurité se faisait plus profonde... Au moment où don Sancho, qui venait le dernier, mettait le pied hors de la caverne, une effroyable détonation retentit. D'un cratère soudain ouvert sur ce flanc du volcan surgit un immense panache de flamme... Puis un fleuve de lave commença à descendre, avec une vitesse terrifiante.

— Vite ! vite ! cria don Miguel.

Il bondissait dans le sentier, l'escaladait malgré son fardeau... Derrière lui, les autres l'imitaient, hâletants de terreur.

— Nous sommes perdus ! murmura Inès en voyant la nappe brillante qui approchait.

— Non, pas encore !

La lave arrivait sur eux. D'un élan désespéré, don Miguel bondit dans le sentier. Les autres, qui n'avaient pas son fardeau, se trouvèrent en même temps près de lui. Le terrible fleuve passa à quelques mètres d'eux et s'écoula sur la pente.

Mais tout n'était pas fini. Une autre coulée de lave pouvait se produire. Puis le volcan lança d'énormes pierres, et déjà don Sancho avait failli en recevoir une... Enfin, une autre perspective terrible existait : si la pluie de cendres se produisait par ici, c'était la mort, la terrible mort par étouffement.

Aussi tous se hâtaient-ils. C'était que l'escalade folle, des efforts surhumains.

— Laissez-moi ! laissez-moi, don Miguel ! murmura Inès. Peut-être pourriez-vous vous sauver seuls.

— Que m'importerait de mourir si je pouvais à ce prix vous sauver !

Inès jeta tout à coup un cri. Un des hommes venait de s'effaïsser, frappé par une énorme pierre échappée au cratère.

Et voici que la pluie de cendre

commençait. Dans quelques instants, ce serait fini.

Un dernier effort ! Et tous hâtaient, se trouvant dans le boyau rocheux.

— Ne vous arrêtez pas ici ! cria don Miguel. Allez, allez encore !

C'était, en effet, le point où l'air, par suite d'une configuration particulière, commençait à se raréfier. Donnant l'exemple, don Miguel continua à avancer. Fort heureusement, le sol descendait, cette fois, et en peu de temps la petite troupe se trouva près de l'orifice devant lequel pendant toujours l'échelle.

Don Miguel étendit à terre Inès à demi-évanouie, et se laissa tomber sur le sol. Il venait d'accomplir des efforts surhumains et, un court instant, la défaillance avait raison de ses muscles d'acier.

Don Sancho, surmontant sa propre faiblesse, lui donna ses soins. Alors qu'à Inès et à Jacques,

L'Episcopat Anglais et l'Education Primaire

sonnel de la maison ne se composa que de deux prêtres et d'un diacre. Le nombre des élèves fut de 61.

En 1875, le personnel de la communauté se transporta dans la première aile du Séminaire actuel qui fut construite dans le cours de l'année 1874.

Nouveau comptable

C'est M. E. Panet, de Montréal, qui a remplacé M. Lestarté, comme comptable de la Banque Nationale, à Chicoutimi.

COURRIER DE LA PROVINCE

S-MAXIME DE SCOTT

Statistiques.
S-Maxime, Beauce, 26.—Pendant l'année qui vient de finir il y a eu 41 baptêmes, 6 mariages et 12 sépultures, dont 6 d'adultes.

Marguillier nouveau.
M. David Drouin a été élu marguillier en remplacement de M. Eadras Laverdière sortant de charge.

Malades.
Parmi les malades de notre paroisse nous comptons Mme Godfrey Parent dont l'état de santé inspire des craintes sérieuses; Mme Alphonse Langevin et M. Daniel Perrault.

Visiteurs.
M. l'abbé Frs de Borgia Boutin était de passage à St-Maxime la semaine dernière.

Mlle Léontine Vallière est allée passer quelques jours à St-Bernard, chez sa sœur, Mme Louis Bernard.

Nos félicités.
MM. Alfredo Gosselin, Placide Fortier, Antonio Morin, P. E. Théberge, M. Louis Gosselin, M. Louis Bisson et Arthur Fillon nous ont quittés pour retourner au collège après quelques jours de vacances.

Mariages.
Mardi, le 11 du courant, Mlle Eva Gaudin, fille de M. Armand Gaudin, marchand, épousa M. Achille Gagné, de Ste-Marie, Beauce.

Mlle Gaudin toucha l'harmonium à l'église. Elle est remplacée par Mlle Léda Gagnon, institutrice.

Le mariage a été célébré par M. le curé Rémyland. M. l'abbé P. O. Larocheville a dit la messe pendant laquelle il y a eu chant et musique par les amis de la mariée.

Le même jour, M. George Lamontagne, cultivateur, unissant sa destinée à Mlle Marie-Anne Jacques, de St-Joseph de Beauce. Les nouveaux époux sont partis aussitôt pour Mont-Treal.

Longue vie et bonheur aux nouveaux époux.

Décès.
Le 8 janvier dernier est décédé à l'âge de 44 ans et 9 mois, M. Jos. Brochu, époux de Georgienne Laverdière. Sa maladie ne dura que 9 jours et en dernier des soins empressés de sa famille et de son médecin, il lui fallut se soumettre à l'inévitable mort.

Ses funérailles ont eu lieu le 11 du courant, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, qui s'étaient faits un devoir de conduire le défunt à sa dernière demeure.

Cette grande affluence populaire attestait hautement l'estime dont le défunt jouissait parmi ses concitoyens. En effet il était d'un caractère gai et affable. Il était le type du bon père de famille, élevant bien ses enfants.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé P. O. Larocheville, ami de la famille; le service fut chanté par M. le curé G. Rémyland.

M. François Rémyland portait la croix; les porteurs étaient: M. J. Badras et Louis Laverdière, Louis Dumont et André Lemieux, tous beaux-frères du défunt.

Le Dr M. Genest, médecin de la famille, suivait la dépouille mortelle.

Une magnifique couronne de fleurs naturelles fut déposée sur la tombe par M. Foye, propriétaire du moulin de Scott.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte une épouse affligée et 10 enfants; dont 4 fils et 6 filles.

A la famille si cruellement éprouvée dans la perte irréparable qu'elle vient de subir nous offrons nos plus sincères condoléances.

Nouveaux conseillers.
M. Charles Vallée et Aurèle Langevin ont été élus conseillers en remplacement de MM. Godfrey Grégoire et Joseph Langevin.

Nouvelle manufacture.
MM. Gosselin, Gosselin, Gagné et Boutet viennent d'ouvrir une manufacture de chaises, qui emploiera un bon nombre d'ouvriers. C'est une bonne aubaine pour notre belle paroisse.

En promenade.
Mme Omer Couture, ménagère de notre curé, est partie pour une promenade de quelques semaines chez sa sœur Mme Joseph Brodeur de St-Hyacinthe.

En repos.
M. l'abbé P. O. Larocheville, retiré du ministère pour cause de santé, passe l'hiver dans sa famille.

Gentilly.
Gentilly, Nicolet, 26.—Nos braves gens de Gentilly comprennent bien que ce serait manquer au devoir de la charité fraternelle que de ne pas venir au secours de ceux qui sont sans abri, sans nourriture et sans vêtements. Aussi, aux annonces du prône d'il y a quinze jours, après avoir suivi avec une religieuse attention les exhortations de M. Grand-Vicaire, les habitants de Gentilly ont fait un devoir de concourir à donner généreusement pour le soulagement de ces chers pauvres et orphelins de l'Hôtel-Dieu de Nicolet.

La quête annoncée des bonnes Sœurs de la Charité a donc encore été cette année des plus satisfaisantes. \$170, et personne ne s'est senti plus pauvre après avoir fait son offrande de bon cœur. Du reste, qui donne aux pauvres, prête à Dieu!

Grande visite.
La semaine dernière, notre estimé curé, M. le Grand-Vicaire Thibault, avait la joie et l'honneur de recevoir en son presbytère l'aimable visite de Mgr l'évêque de Nicolet, accompagné de MM. les abbés J. A. Bélanger et H. C. Charpentier, de l'église S. Louis de France, Montréal et du distingué curé de la cathédrale de Nicolet, M. l'abbé L. Lavallée.

Étaient de passage au presbytère dans le cours de la même semaine MM. les abbés Joseph Fortier, curé de Ste-Gertrude; Joseph Dubois, curé à Laconia, E. U.; J. B. Durocher, curé de Notre-Dame du Rosaire; J. Richard, Ste-Marie de Blandford; et J. Auguste Baril, vicaire à Warwick.

Le v. M. Baril avait été appelé au chevet de sa sœur, Mme E. Dumont, née Alphonse Baril, de Ste-Geneviève de Batiscan, tombée dangereusement malade en promenade à Gentilly.

Ausence.
M. le curé s'est absenté au commencement de la semaine pour assister aux funérailles de M. l'abbé Joseph Alfred Smith, curé de S.-Michel d'Yamaska, décédé le 19 courant, à l'âge de 74 ans et deux mois.

—M. l'abbé J. E. Cha Masse, vicaire, est parti en vacances de huit jours dans sa famille, demeurant à Ste-Françoise du Lac. Bonne et heureuse promenade.

Baptême.
Un seul baptême enregistré depuis quinze jours, celui de Marie Rose Nelda, enfant de M. Achille Fortier, bourgeois et d'Eva Brunelle, Parrain et marraine: M. et Mme Georges Brunelle, oncle et tante de l'enfant.

Sépulture.
Le 14 courant, sépulture de Marie-Jeanne, décédée le 13 à l'âge de seize mois, enfant de M. Octave Bédard, cultivateur et de Josephine Goudreau.

Décès.
Recommandés aux prières, dimanche dernier: le révérend messire Smith, curé de S.-Michel d'Yamaska, décédé en son presbytère le 19 courant; Félix Gauthier, âgé de 73 ans, décédé à Ste-Gertrude, le 22 courant; Alfred Mailhot, fils de Ladger, décédé le 14 janvier à Lewiston, Maine.

Services anniversaires.
Lundi 24 courant, a été chanté en cette église, le service anniversaire de feu Israël Cloutier. Ce bon vieillard, décédé le 20 janvier 1909, à l'âge de 78 ans, après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, était l'époux de feu Louise Poisson, décédée en 1908 à l'âge de 81 ans.

—Mardi, le 25, à 9 heures, service solennel, diacre et sous-diacre, de feu Emile Poisson, époux de feu Jean-Baptiste Pontaine.

—Mercredi, 26 courant, à 9 heures, service solennel, diacre et sous-diacre, de feu J.-Bis Pontaine, époux de feu Emile Poisson.

—Samedi, 27 courant, sera chanté le service anniversaire d'Eusèbe Houd, ventiler, époux de Caroline Provancher, décédé le 2 février 1909 à l'âge de 70 ans.

DESCHAMBAULT
Quarante-Heures au Couvent.
Deschambault, Portneuf, 25.—Elle commencent le 22 courant. La plétitude des élèves et la dévotion des paroissiennes du village fut réellement édifiante.

Baptêmes.
Le mois de janvier en voit en abondance; il faut dire aussi que les moins habitués à faire baptiser, font leur part; le dernier enfant baptisé par M. l'abbé Adrien, enfant de Philippe Paquin, sacristain, Emile Paquin et sa sœur, Alice, étaient parrain et marraine.

Décès.
Mlle Marie Antoinette Proulx, décédée le 19 courant, inhumée le 22, à l'âge de 55 ans. Le service a été chanté par M. l'abbé Arthur Proulx, parent de la défunte, vicaire à l'An-dienne Lorette.

Mariage.
Le 25 du courant, entourée de ses parents et de ses nombreux amis, Mlle Marie Hamelin, fille de feu Damase Hamelin, marchand et de feu Félicie Beaudry, unissant sa destinée à celle de M. le Dr Amédée Melanson de la paroisse de Ste-Anne, du diocèse d'Halifax. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Emile Hamelin, frère de l'épouse et curé de la paroisse des Buttes Amiraux, aussi du diocèse d'Halifax. Musique et musique de première classe, tout contribua à rendre solennel ce moment d'union et de félicité que se prêtèrent au pied du saint autel, deux époux chrétiens vraiment dignes l'un de l'autre.

La veille au soir, comme les futurs époux devaient partir à bonne heure le lendemain matin pour un voyage de nocce à Ottawa, M. l'abbé Hamelin et sa sœur Bernadette avaient réuni à la table de la maison paternelle un groupe de parents et d'amis qui s'étaient fait un devoir de leur offrir une réception. A cette table se trouvaient réunis les membres de la famille maintenant au nombre de quatre seulement: M. l'abbé Hamelin, Mlle Bernadette, Mme Melanson et Mme Roch Bournival de Trois-Rivières. Parmi les convives nous avons remarqué M. l'abbé G. Goudreau, curé de Thetford; M. les abbés Lemay et Labbé, vicaire; M. et Mme Dr. C. Maynard; M. et Mme Bernard Marcotte, Mlle Wilhelmine et Ernestine Maynard, et M. Roch Bournival, tous amis intimes de la famille.

Aux félicitations et aux bons souhaits dont venaient s'ajouter une foule de cadeaux aussi riches que variés, qui prouvent l'estime dont jouissent parmi nous Mme Melanson. Nous ne doutons nullement du bonheur qui l'attendra, cependant, ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous la voyons dire adieu à ses parents, à ses amis, à sa bonne vieille maison paternelle. Bientôt elle restera-t-elle de cette famille, l'une des plus anciennes et des plus respectables de la paroisse? Il nous est permis d'espérer encore que les membres éparés de la famille conserveront aussi longtemps que possible le don de l'union, pour se réunir de temps en temps et constater combien leur souvenir est imprégnable au village de Deschambault.

Réunion des amateurs du "Charlemagne".
Elle eut lieu, jeudi soir, le 20 courant, dans la salle des Forciers. Notre organisateur conjoint avec M. Hervé Paré, marqua l'ouverture de la soirée par un petit discours où il souligna la bienvenue à ses hôtes de circonstance et les remercia, entr'autres M. le vicaire Labbé, et Son Honneur le maire, de s'être rendus à l'invitation; il félicita le président, de sa récente promotion à la mairie, puis lut le règlement de la "veillée", puis l'écotage la sévérité des règles. Une vingtaine d'amateurs ont pu se rendre à l'invitation. Les joueurs montrèrent beaucoup d'ambition. Trois beaux prix étaient un puissant stimulant. Le 1er fut décerné à M. Narcisse Naud, maire, qui ne perdit qu'une partie; le 2ème à M. Montambault, avec un point de moins que le premier; quatre joueurs méritèrent le troisième prix, le sort le donna à M. Georges Arcand, pilote. Un 4ème prix, prix de consolation, très original, fut attribué à M. Prudent Bédard.

Tous les heureux gagnants surtout le dernier, furent vivement applaudis. Cette veillée de cartes fut très joyeuse.

Recommandés aux prières, dimanche dernier: le révérend messire Smith, curé de S.-Michel d'Yamaska, décédé en son presbytère le 19 courant; Félix Gauthier, âgé de 73 ans, décédé à Ste-Gertrude, le 22 courant; Alfred Mailhot, fils de Ladger, décédé le 14 janvier à Lewiston, Maine.

Services anniversaires.
Lundi 24 courant, a été chanté en cette église, le service anniversaire de feu Israël Cloutier. Ce bon vieillard, décédé le 20 janvier 1909, à l'âge de 78 ans, après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, était l'époux de feu Louise Poisson, décédée en 1908 à l'âge de 81 ans.

—Mardi, le 25, à 9 heures, service solennel, diacre et sous-diacre, de feu Emile Poisson, époux de feu Jean-Baptiste Pontaine.

—Mercredi, 26 courant, à 9 heures, service solennel, diacre et sous-diacre, de feu J.-Bis Pontaine, époux de feu Emile Poisson.

—Samedi, 27 courant, sera chanté le service anniversaire d'Eusèbe Houd, ventiler, époux de Caroline Provancher, décédé le 2 février 1909 à l'âge de 70 ans.

DESCHAMBAULT
Quarante-Heures au Couvent.
Deschambault, Portneuf, 25.—Elle commencent le 22 courant. La plétitude des élèves et la dévotion des paroissiennes du village fut réellement édifiante.

Baptêmes.
Le mois de janvier en voit en abondance; il faut dire aussi que les moins habitués à faire baptiser, font leur part; le dernier enfant baptisé par M. l'abbé Adrien, enfant de Philippe Paquin, sacristain, Emile Paquin et sa sœur, Alice, étaient parrain et marraine.

Décès.
Mlle Marie Antoinette Proulx, décédée le 19 courant, inhumée le 22, à l'âge de 55 ans. Le service a été chanté par M. l'abbé Arthur Proulx, parent de la défunte, vicaire à l'An-dienne Lorette.

Mariage.
Le 25 du courant, entourée de ses parents et de ses nombreux amis, Mlle Marie Hamelin, fille de feu Damase Hamelin, marchand et de feu Félicie Beaudry, unissant sa destinée à celle de M. le Dr Amédée Melanson de la paroisse de Ste-Anne, du diocèse d'Halifax. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Emile Hamelin, frère de l'épouse et curé de la paroisse des Buttes Amiraux, aussi du diocèse d'Halifax. Musique et musique de première classe, tout contribua à rendre solennel ce moment d'union et de félicité que se prêtèrent au pied du saint autel, deux époux chrétiens vraiment dignes l'un de l'autre.

La veille au soir, comme les futurs époux devaient partir à bonne heure le lendemain matin pour un voyage de nocce à Ottawa, M. l'abbé Hamelin et sa sœur Bernadette avaient réuni à la table de la maison paternelle un groupe de parents et d'amis qui s'étaient fait un devoir de leur offrir une réception. A cette table se trouvaient réunis les membres de la famille maintenant au nombre de quatre seulement: M. l'abbé Hamelin, Mlle Bernadette, Mme Melanson et Mme Roch Bournival de Trois-Rivières. Parmi les convives nous avons remarqué M. l'abbé G. Goudreau, curé de Thetford; M. les abbés Lemay et Labbé, vicaire; M. et Mme Dr. C. Maynard; M. et Mme Bernard Marcotte, Mlle Wilhelmine et Ernestine Maynard, et M. Roch Bournival, tous amis intimes de la famille.

Aux félicitations et aux bons souhaits dont venaient s'ajouter une foule de cadeaux aussi riches que variés, qui prouvent l'estime dont jouissent parmi nous Mme Melanson. Nous ne doutons nullement du bonheur qui l'attendra, cependant, ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous la voyons dire adieu à ses parents, à ses amis, à sa bonne vieille maison paternelle. Bientôt elle restera-t-elle de cette famille, l'une des plus anciennes et des plus respectables de la paroisse? Il nous est permis d'espérer encore que les membres éparés de la famille conserveront aussi longtemps que possible le don de l'union, pour se réunir de temps en temps et constater combien leur souvenir est imprégnable au village de Deschambault.

Réunion des amateurs du "Charlemagne".
Elle eut lieu, jeudi soir, le 20 courant, dans la salle des Forciers. Notre organisateur conjoint avec M. Hervé Paré, marqua l'ouverture de la soirée par un petit discours où il souligna la bienvenue à ses hôtes de circonstance et les remercia, entr'autres M. le vicaire Labbé, et Son Honneur le maire, de s'être rendus à l'invitation; il félicita le président, de sa récente promotion à la mairie, puis lut le règlement de la "veillée", puis l'écotage la sévérité des règles. Une vingtaine d'amateurs ont pu se rendre à l'invitation. Les joueurs montrèrent beaucoup d'ambition. Trois beaux prix étaient un puissant stimulant. Le 1er fut décerné à M. Narcisse Naud, maire, qui ne perdit qu'une partie; le 2ème à M. Montambault, avec un point de moins que le premier; quatre joueurs méritèrent le troisième prix, le sort le donna à M. Georges Arcand, pilote. Un 4ème prix, prix de consolation, très original, fut attribué à M. Prudent Bédard.

Tous les heureux gagnants surtout le dernier, furent vivement applaudis. Cette veillée de cartes fut très joyeuse.

Recommandés aux prières, dimanche dernier: le révérend messire Smith, curé de S.-Michel d'Yamaska, décédé en son presbytère le 19 courant; Félix Gauthier, âgé de 73 ans, décédé à Ste-Gertrude, le 22 courant; Alfred Mailhot, fils de Ladger, décédé le 14 janvier à Lewiston, Maine.

Services anniversaires.
Lundi 24 courant, a été chanté en cette église, le service anniversaire de feu Israël Cloutier. Ce bon vieillard, décédé le 20 janvier 1909, à l'âge de 78 ans, après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, était l'époux de feu Louise Poisson, décédée en 1908 à l'âge de 81 ans.

—Mardi, le 25, à 9 heures, service solennel, diacre et sous-diacre, de feu Emile Poisson, époux de feu Jean-Baptiste Pontaine.

—Mercredi, 26 courant, à 9 heures, service solennel, diacre et sous-diacre, de feu J.-Bis Pontaine, époux de feu Emile Poisson.

—Samedi, 27 courant, sera chanté le service anniversaire d'Eusèbe Houd, ventiler, époux de Caroline Provancher, décédé le 2 février 1909 à l'âge de 70 ans.

DESCHAMBAULT
Quarante-Heures au Couvent.
Deschambault, Portneuf, 25.—Elle commencent le 22 courant. La plétitude des élèves et la dévotion des paroissiennes du village fut réellement édifiante.

Baptêmes.
Le mois de janvier en voit en abondance; il faut dire aussi que les moins habitués à faire baptiser, font leur part; le dernier enfant baptisé par M. l'abbé Adrien, enfant de Philippe Paquin, sacristain, Emile Paquin et sa sœur, Alice, étaient parrain et marraine.

Décès.
Mlle Marie Antoinette Proulx, décédée le 19 courant, inhumée le 22, à l'âge de 55 ans. Le service a été chanté par M. l'abbé Arthur Proulx, parent de la défunte, vicaire à l'An-dienne Lorette.

Mariage.
Le 25 du courant, entourée de ses parents et de ses nombreux amis, Mlle Marie Hamelin, fille de feu Damase Hamelin, marchand et de feu Félicie Beaudry, unissant sa destinée à celle de M. le Dr Amédée Melanson de la paroisse de Ste-Anne, du diocèse d'Halifax. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Emile Hamelin, frère de l'épouse et curé de la paroisse des Buttes Amiraux, aussi du diocèse d'Halifax. Musique et musique de première classe, tout contribua à rendre solennel ce moment d'union et de félicité que se prêtèrent au pied du saint autel, deux époux chrétiens vraiment dignes l'un de l'autre.

La veille au soir, comme les futurs époux devaient partir à bonne heure le lendemain matin pour un voyage de nocce à Ottawa, M. l'abbé Hamelin et sa sœur Bernadette avaient réuni à la table de la maison paternelle un groupe de parents et d'amis qui s'étaient fait un devoir de leur offrir une réception. A cette table se trouvaient réunis les membres de la famille maintenant au nombre de quatre seulement: M. l'abbé Hamelin, Mlle Bernadette, Mme Melanson et Mme Roch Bournival de Trois-Rivières. Parmi les convives nous avons remarqué M. l'abbé G. Goudreau, curé de Thetford; M. les abbés Lemay et Labbé, vicaire; M. et Mme Dr. C. Maynard; M. et Mme Bernard Marcotte, Mlle Wilhelmine et Ernestine Maynard, et M. Roch Bournival, tous amis intimes de la famille.

Aux félicitations et aux bons souhaits dont venaient s'ajouter une foule de cadeaux aussi riches que variés, qui prouvent l'estime dont jouissent parmi nous Mme Melanson. Nous ne doutons nullement du bonheur qui l'attendra, cependant, ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous la voyons dire adieu à ses parents, à ses amis, à sa bonne vieille maison paternelle. Bientôt elle restera-t-elle de cette famille, l'une des plus anciennes et des plus respectables de la paroisse? Il nous est permis d'espérer encore que les membres éparés de la famille conserveront aussi longtemps que possible le don de l'union, pour se réunir de temps en temps et constater combien leur souvenir est imprégnable au village de Deschambault.

Réunion des amateurs du "Charlemagne".
Elle eut lieu, jeudi soir, le 20 courant, dans la salle des Forciers. Notre organisateur conjoint avec M. Hervé Paré, marqua l'ouverture de la soirée par un petit discours où il souligna la bienvenue à ses hôtes de circonstance et les remercia, entr'autres M. le vicaire Labbé, et Son Honneur le maire, de s'être rendus à l'invitation; il félicita le président, de sa récente promotion à la mairie, puis lut le règlement de la "veillée", puis l'écotage la sévérité des règles. Une vingtaine d'amateurs ont pu se rendre à l'invitation. Les joueurs montrèrent beaucoup d'ambition. Trois beaux prix étaient un puissant stimulant. Le 1er fut décerné à M. Narcisse Naud, maire, qui ne perdit qu'une partie; le 2ème à M. Montambault, avec un point de moins que le premier; quatre joueurs méritèrent le troisième prix, le sort le donna à M. Georges Arcand, pilote. Un 4ème prix, prix de consolation, très original, fut attribué à M. Prudent Bédard.

Tous les heureux gagnants surtout le dernier, furent vivement applaudis. Cette veillée de cartes fut très joyeuse.

Recommandés aux prières, dimanche dernier: le révérend messire Smith, curé de S.-Michel d'Yamaska, décédé en son presbytère le 19 courant; Félix Gauthier, âgé de 73 ans, décédé à Ste-Gertrude, le 22 courant; Alfred Mailhot, fils de Ladger, décédé le 14 janvier à Lewiston, Maine.

Services anniversaires.
Lundi 24 courant, a été chanté en cette église, le service anniversaire de feu Israël Cloutier. Ce bon vieillard, décédé le 20 janvier 1909, à l'âge de 78 ans, après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, était l'époux de feu Louise Poisson, décédée en 1908 à l'âge de 81 ans.

—Mardi, le 25, à 9 heures, service solennel, diacre et sous-diacre, de feu Emile Poisson, époux de feu Jean-Baptiste Pontaine.

—Mercredi, 26 courant, à 9 heures, service solennel, diacre et sous-diacre, de feu J.-Bis Pontaine, époux de feu Emile Poisson.

—Samedi, 27 courant, sera chanté le service anniversaire d'Eusèbe Houd, ventiler, époux de Caroline Provancher, décédé le 2 février 1909 à l'âge de 70 ans.

DESCHAMBAULT
Quarante-Heures au Couvent.
Deschambault, Portneuf, 25.—Elle commencent le 22 courant. La plétitude des élèves et la dévotion des paroissiennes du village fut réellement édifiante.

Baptêmes.
Le mois de janvier en voit en abondance; il faut dire aussi que les moins habitués à faire baptiser, font leur part; le dernier enfant baptisé par M. l'abbé Adrien, enfant de Philippe Paquin, sacristain, Emile Paquin et sa sœur, Alice, étaient parrain et marraine.

Décès.
Mlle Marie Antoinette Proulx, décédée le 19 courant, inhumée le 22, à l'âge de 55 ans. Le service a été chanté par M. l'abbé Arthur Proulx, parent de la défunte, vicaire à l'An-dienne Lorette.

Mariage.
Le 25 du courant, entourée de ses parents et de ses nombreux amis, Mlle Marie Hamelin, fille de feu Damase Hamelin, marchand et de feu Félicie Beaudry, unissant sa destinée à celle de M. le Dr Amédée Melanson de la paroisse de Ste-Anne, du diocèse d'Halifax. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Emile Hamelin, frère de l'épouse et curé de la paroisse des Buttes Amiraux, aussi du diocèse d'Halifax. Musique et musique de première classe, tout contribua à rendre solennel ce moment d'union et de félicité que se prêtèrent au pied du saint autel, deux époux chrétiens vraiment dignes l'un de l'autre.

La veille au soir, comme les futurs époux devaient partir à bonne heure le lendemain matin pour un voyage de nocce à Ottawa, M. l'abbé Hamelin et sa sœur Bernadette avaient réuni à la table de la maison paternelle un groupe de parents et d'amis qui s'étaient fait un devoir de leur offrir une réception. A cette table se trouvaient réunis les membres de la famille maintenant au nombre de quatre seulement: M. l'abbé Hamelin, Mlle Bernadette, Mme Melanson et Mme Roch Bournival de Trois-Rivières. Parmi les convives nous avons remarqué M. l'abbé G. Goudreau, curé de Thetford; M. les abbés Lemay et Labbé, vicaire; M. et Mme Dr. C. Maynard; M. et Mme Bernard Marcotte, Mlle Wilhelmine et Ernestine Maynard, et M. Roch Bournival, tous amis intimes de la famille.

Aux félicitations et aux bons souhaits dont venaient s'ajouter une foule de cadeaux aussi riches que variés, qui prouvent l'estime dont jouissent parmi nous Mme Melanson. Nous ne doutons nullement du bonheur qui l'attendra, cependant, ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous la voyons dire adieu à ses parents, à ses amis, à sa bonne vieille maison paternelle. Bientôt elle restera-t-elle de cette famille, l'une des plus anciennes et des plus respectables de la paroisse? Il nous est permis d'espérer encore que les membres éparés de la famille conserveront aussi longtemps que possible le don de l'union, pour se réunir de temps en temps et constater combien leur souvenir est imprégnable au village de Deschambault.

Réunion des amateurs du "Charlemagne".
Elle eut lieu, jeudi soir, le 20 courant, dans la salle des Forciers. Notre organisateur conjoint avec M. Hervé Paré, marqua l'ouverture de la soirée par un petit discours où il souligna la bienvenue à ses hôtes de circonstance et les remercia, entr'autres M. le vicaire Labbé, et Son Honneur le maire, de s'être rendus à l'invitation; il félicita le président, de sa récente promotion à la mairie, puis lut le règlement de la "veillée", puis l'écotage la sévérité des règles. Une vingtaine d'amateurs ont pu se rendre à l'invitation. Les joueurs montrèrent beaucoup d'ambition. Trois beaux prix étaient un puissant stimulant. Le 1er fut décerné à M. Narcisse Naud, maire, qui ne perdit qu'une partie; le 2ème à M. Montambault, avec un point de moins que le premier; quatre joueurs méritèrent le troisième prix, le sort le donna à M. Georges Arcand, pilote. Un 4ème prix, prix de consolation, très original, fut attribué à M. Prudent Bédard.

Tous les heureux gagnants surtout le dernier, furent vivement applaudis. Cette veillée de cartes fut très joyeuse.

Recommandés aux prières, dimanche dernier: le révérend messire Smith, curé de S.-Michel d'Yamaska, décédé en son presbytère le 19 courant; Félix Gauthier, âgé de 73 ans, décédé à Ste-Gertrude, le 22 courant; Alfred Mailhot, fils de Ladger, décédé le 14 janvier à Lewiston, Maine.

Services anniversaires.
Lundi 24 courant, a été chanté en cette église, le service anniversaire de feu Israël Cloutier. Ce bon vieillard, décédé le 20 janvier 1909, à l'âge de 78 ans, après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, était l'époux de feu Louise Poisson, décédée en 1908 à l'âge de 81 ans.

—Mardi, le 25, à 9 heures, service solennel, diacre et sous-diacre, de feu Emile Poisson, époux de feu Jean-Baptiste Pontaine.

—Mercredi, 26 courant, à 9 heures, service solennel, diacre et sous-diacre, de feu J.-Bis Pontaine, époux de feu Emile Poisson.

—Samedi, 27 courant, sera chanté le service anniversaire d'Eusèbe Houd, ventiler, époux de Caroline Provancher, décédé le 2 février 1909 à l'âge de 70 ans.

Recommandés aux prières, dimanche dernier: le révérend messire Smith, curé de S.-Michel d'Yamaska, décédé en son presbytère le 19 courant; Félix Gauthier, âgé de 73 ans, décédé à Ste-Gertrude, le 22 courant; Alfred Mailhot, fils de Ladger, décédé le 14 janvier à Lewiston, Maine.

Services anniversaires.
Lundi 24 courant, a été chanté en cette église, le service anniversaire de feu Israël Cloutier. Ce bon vieillard, décédé le 20 janvier 1909, à l'âge de 78 ans, après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, était l'époux de feu Louise Poisson, décédée en 1908 à l'âge de 81 ans.

—Mardi, le 25, à 9 heures, service solennel, diacre et sous-diacre, de feu Emile Poisson, époux de feu Jean-Baptiste Pontaine.

—Mercredi, 26 courant, à 9 heures, service solennel, diacre et sous-diacre, de feu J.-Bis Pontaine, époux de feu Emile Poisson.

—Samedi, 27 courant, sera chanté le service anniversaire d'Eusèbe Houd, ventiler, époux de Caroline Provancher, décédé le 2 février 1909 à l'âge de 70 ans.

DESCHAMBAULT
Quarante-Heures au Couvent.
Deschambault, Portneuf, 25.—Elle commencent le 22 courant. La plétitude des élèves et la dévotion des paroissiennes du village fut réellement édifiante.

Baptêmes.
Le mois de janvier en voit en abondance; il faut dire aussi que les moins habitués à faire baptiser, font leur part; le dernier enfant baptisé par M. l'abbé Adrien, enfant de Philippe Paquin, sacristain, Emile Paquin et sa sœur, Alice, étaient parrain et marraine.

Décès.
Mlle Marie Antoinette Proulx, décédée le 19 courant, inhumée le 22, à l'âge de 55 ans. Le service a été chanté par M. l'abbé Arthur Proulx, parent de la défunte, vicaire à l'An-dienne Lorette.

Mariage.
Le 25 du courant, entourée de ses parents et de ses nombreux amis, Mlle Marie Hamelin, fille de feu Damase Hamelin, marchand et de feu Félicie Beaudry, unissant sa destinée à celle de M. le Dr Amédée Melanson de la paroisse de Ste-Anne, du diocèse d'Halifax. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Emile Hamelin, frère de l'épouse et curé de la paroisse des Buttes Amiraux, aussi du diocèse d'Halifax. Musique et musique de première classe, tout contribua à rendre solennel ce moment d'union et de félicité que se prêtèrent au pied du saint autel, deux époux chrétiens vraiment dignes l'un de l'autre.

La veille au soir, comme les futurs époux devaient partir à bonne heure le lendemain matin pour un voyage de nocce à Ottawa, M. l'abbé Hamelin et sa sœur Bernadette avaient réuni à la table de la maison paternelle un groupe de parents et d'amis qui s'étaient fait un devoir de leur offrir une réception. A cette table se trouvaient réunis les membres de la famille maintenant au nombre de quatre seulement: M. l'abbé Hamelin, Mlle Bernadette, Mme Melanson et Mme Roch Bournival de Trois-Rivières. Parmi les convives nous avons remarqué M. l'abbé G. Goudreau, curé de Thetford; M. les abbés Lemay et Labbé, vicaire; M. et Mme Dr. C. Maynard; M. et Mme Bernard Marcotte, Mlle Wilhelmine et Ernestine Maynard, et M. Roch Bournival, tous amis intimes de la famille.

Aux félicitations et aux bons souhaits dont venaient s'ajouter une foule de cadeaux aussi riches que variés, qui prouvent l'estime dont jouissent parmi nous Mme Melanson. Nous ne doutons nullement du

Courrier de la Province

(Suite de la 1^{re} page)

L'Hôtel-Dieu, est de retour. Il est mieux.

Marriage.
Samedi soir, 12 fév. 1910, à 8 heures, avait lieu la cérémonie de mariage de M. Stevens et de M. Stevens. Le mariage a été célébré par M. J. E. Houdo, curé de la paroisse de St-Amand. Les témoins étaient M. J. E. Houdo, curé de la paroisse de St-Amand, et M. J. E. Houdo, curé de la paroisse de St-Amand.

Cadeau.
Quelques citoyens ont fait souscrire un montant en vue d'offrir un cadeau à M. D. H. Pennington, en reconnaissance de sa générosité comme maire. On lui présente un cadeau, une adresse, une magnifique chaîne pour s'offrir au conseil et un encrier et une plume.

Lumière électrique.
La lumière électrique est installée tout le long du chemin public sur une distance de deux milles. C'est une amélioration que tout le monde apprécie justement.

Assemblée.
Le 26 à Inverness a eu lieu une assemblée de plusieurs citoyens, convoquée par le révérend M. A. Dickson, en vue d'organiser une compagnie pour procéder à l'installation d'un service téléphonique moderne dans le comté de Mégantic. Cette compagnie donnera le téléphone à bon marché afin de le répandre dans les rangs.

Aqueduc.
On entend parler à la cour du projet de faire un aqueduc pour Ste-Anastasia. Nos meilleurs souhaits aux promoteurs.

Plagiat.
Je lisais dans le "Soleil" de samedi 22 janvier, une reproduction fidèle de ma correspondance d'il y a 16 jours. Evidemment le correspondant du "Soleil" à Ste-Anastasia n'est pas au courant des nouvelles.

En voyage.
Mme P. E. Desjardins est descendue à St-Charles de Bellechasse pour assister aux funérailles d'une nièce.

LA BAIE
Patinoir.
La Baie, Yamaska, 25.—Le terrain des Bas est tout inondé par suite des pluies de la semaine dernière et avec le froid qui survient de ce temps-ci nous aurons une magnifique patinoir sur une étendue de plusieurs milles. Nos amateurs de patins s'en promettent.

Construction.
M. M. Roberts Dugay & Co doivent construire dès le printemps un immense entrepôt près des chars sur le terrain de la Cie du chemin de fer. M. Anthony, ingénieur en chef du Q. M. S. Ry Co, viendra à La Baie cette semaine pour choisir la place où sera érigée cette construction.

Le commerce du foie.
Le commerce du foie est toujours à l'ordre du jour. Il s'en charge plusieurs chars à chaque semaine.

Divers.
M. M. Calixte Proulx et Jos. M. Côté, rentiers se sont chargés de leur matériel de construction pour bâtir dès le commencement de la belle saison. On annonce la venue prochaine d'un industriel devant s'établir à La Baie dans un avenir assez rapproché. Des pourparlers sont engagés avec M. M. Roberts Dugay & Co pour l'achat de leur propriété en face du pont.

S. PIERRE
M. et Mme Jos. Précourt et leur fils ont parti pour une longue promenade à Ste-Geneviève.

Visiteurs.
S. Pierre, Montmagny, 25.—M. J. Albert Gagné, avocat, était, samedi dernier, l'hôte de son ami, M. Jos. Breton, marchand.

Mlle Marie Fournier, de Lévis, est aussi en visite chez MM. Nos et Arthur Kirouac.

Mme M. Bely est revenue, samedi dernier, d'une promenade de quelques jours dans la métropole.

M. E. Saint-Pierre, Ubal et A. Talbot sont allés ces jours derniers à St-Paul pour affaires.

Décès.
Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Eléazar Beaumont, décédé samedi, après une longue et cruelle maladie. A sa famille éplorée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Baptême.
M. et Mme Edouard Kirouac ont été heureux de faire part à leurs amis de la naissance d'une fille baptisée sous le nom de Marie-Marie. Parrain et marraine : M. et Mme Jean-Baptiste Dubé, oncle et tante de l'enfant.

RIVIERE-OUELLE
Nouveau maire.
Rivière-Ouelle, Kamouraska, 25.—A la dernière réunion du conseil municipal de cette paroisse, M. Joseph Richard, cultivateur, a été élu maire en remplacement de M. Louis Letellier de St-Just dont le terme d'office était expiré.

S. DAMIEN
Généalogie des Destrémaisons dit Picard.
S. Damien, Bellechasse, 26.—Des Destrémaisons, Philippe, b. 1637, de Notre-Dame de Montreuil, d'Amiens—marlé, Château-Richer, 1669, avec Martine Grosmer, b. 1645, de Fontenay, de Rouen—Onze enfants nés de ce mariage, huit filles, trois garçons se sont mariés.

François, m. avec Marie Danlan, S. Ths. 1700.

Charles, m. avec Mme Blanchet, S. Ths. 1709.

Jacques, fils de (I) m. S. Pierre, 1710, avec M. Madeleine Pelletier, fille de René Illo. De ce mariage, sont nés, deux filles, huit garçons.

Jacques, fils de (II) m. avec Anne Morin, René, m. avec M. Françoise Morin.

Paul, 1. m. avec Mme Rousseau, Paul, 2. m. avec Marie Janot, S. P. 1749.

Joseph, m. avec M. Geny, Isabel, 1746.

Jean-Bte, m. avec M. Joste, Blais, S. P. 1761.

Pierre, m. avec Margie Gagné, 1749.

Alexis, m. avec M. Anne Audet, S. L. 1750.

Louis-Marie, fils de (II) m. S. P. de St. 1751, avec M. Dorothée Talbot, fille de Jacques Illo.

Une fille, et trois garçons se sont mariés.

Louis-Marie, m. avec M. Geny, Blais, S. P. 1773.

André, m. avec Angé Blouin, S. M. 1774.

Jean-Baptiste, fils de (II) m. S. P. S. 1786—avec M. Madeleine Blanchet, fille de Louis et de M. Marg. Jalbert.

Thomas, m. avec Monique Kirouac, André, m. avec Marcelline Gagnon, Thomas.

Thomas, fils de (IV) m. S. Antonin, avec Monique Kirouac.

Joseph, m. avec Marie Lagacé, S. Ant. (Blenville)

Auguste, m. avec N. Marquis, S. Honoré.

Virginie, m. avec Prisque Fournier, Marie.

Marcelline.

André, fils de (IV) m. S. Antonin, avec Marcelline Gagnon.

Abraham, m. avec Catherine Fournier, S. Ant.

Charles, 1. m. avec N. Bouchard, S. Ant.

Charles, 2. m. avec Arthimide Ouellet, S. Ant.

Françoise, m. avec Clémentine Dupont, S. Ant.

André, mort garçon.

Joseph, mort garçon.

Olivette, m. avec Pierre Caron, N. D. du Portage.

Marcelline, m. avec Oct. Duval, S. Ant.

Elmire, mariée, demeure à S. Modeste.

Adèle, m. avec Joachim Bélanger, S. Ant.

Althale, fille.

Abraham, fils de (Vo) m. S. Antonin, avec Catherine Fournier.

Aglaé, m. avec Elz. Levêque, S. Ant.

Délima, m. avec Eug. Beaulieu, N. D. du Lac.

Audélie, 1. m. avec Félix Côté, N. D. du Lac.

Audélie, 2. m. avec Désiré St-Pierre, N. D. du Lac.

Claudia, m. avec Alfred Lemieux, Ottawa.

Dorilla, Religieuse de la Charité, Québec.

Euchariste, m. avec Cécile Couturier, S. Ant.

Horace, m. avec Olféda Caze, S. Ant.

Johnney, m. avec Alphonsine Picard, N. D. du Lac.

Abraham, mort garçon.

Charles, fils de (Vo) 1. m. S. Antonin, avec N. Bouchard.

Charles, fils de (Vo) 2. m. S. Antonin, avec N. Bouchard.

Charles, m. avec Marie Roy-Lauze, Ste-Rose.

André, m. avec N. Chouinard, E. U.

Le même 2. m. avec Arthimide Ouellet, S. Ant.

François, fils de (Vo) m. S. Antonin, avec Clémentine Dupont.

Marcelline, m. avec Eug. Fortin, S. Ant.

Olive, m. avec Ls. Gamache, S. Ant.

Odile, m. avec Jos. Laperrière, S. Ant.

Euchariste, fils de (Abraham Vo) m. S. Antonin, avec Cécile Couturier, Pas d'enfants.

Horace, fils de (Abraham Vo) m. S. Antonin, avec Olféda Caze.

Edmond.

Adélaïde.

Johnney, fils de (Abraham Vo) m. S. Antonin, avec Alphonsine Picard.

Joseph.

Jean-Baptiste.

Alma.

Charles.

Rodolphe.

(A suivre)

NOTRE-DAME DE CHARNY
Artisans.

Notre-Dame de Charny, Lévis, 27.—A l'assemblée régulière des Artisans, le 18 du courant, les officiers suivants ont été élus :

Chaplain : M. l'abbé Omer Polier, curé ; président, M. J. E. Bernier, 1^{er} vice-prés. ; M. Thériault, 2^e vice-prés. ; Aug. Canin ; secrétaire, Emile Demers ; 1^{er} comm. — ord. W. Langlois ; 2^e comm. ord. Jos. Gagné ; 3^e comm. ord. Leger ; 4^e comm. ord. Pierre Fontaine ; 5^e comm. ord. Ernest Plante.

Forêtiers Catholiques.

Le 12 du courant avait lieu en leur salle ordinaire des réunions, l'installation des officiers des Forêtiers Catholiques. Chaplain, M. l'abbé Omer Polier, curé ; MM. J. E. Bernier, 1^{er} vice-prés. ; Arthur Filion, V. C. R. ; J. E. Bernier, Sec. A. et F. ; J. E. Routhier, trésorier ; Wm. Langlois, 1^{er} comm. ; Ed. Morneau, 2^e comm. ; B. Lemieux, 3^e comm. ; Jos. Gagné, 4^e comm. ; Samuel Malouin et Ph. Demers, Syndics ; Jos. Fournier, 2^e syndics ; Alfred Groux, orateur.

Heure d'adoration.
Vendredi dernier, le 21, il pleuvait, temps désagréable, et peu commun, en ce premier beau mois de l'année. Consultant mes mémoires de l'an dernier, à pareille époque, je trouve que, les années se succèdent, mais ne se ressemblent pas ; que l'année des saisons correspondantes diffère visiblement d'année en année. Le manque, surtout, de la bonne "Maman" blanche, chez nous, apporte ces mélancolies et ces déboires. Les chantiers en souffrent ; le commerce languit, et le journalier vivant quotidiennement dans l'attente d'un bon gros "Bordé", voit, ces

LOTINIERE

Restauration.
Lotinière, 26.—Les marguilliers de l'oeuvre et fabrique de Lotinière ont résolu de faire restaurer l'intérieur de notre église. Les travaux commenceront en février prochain ; ce n'est certainement pas du luxe, car sa toiture blanche et or n'avait pas été retouchée depuis trente ans. Le travail va se faire dans toutes les conditions possibles pour être durable. L'église sera bien chauffée par un système d'appareil de chauffage installé l'automne dernier fonctionnant à merveille, tellement bien qu'on n'est pas loin de croire ici, que c'est grâce à cette belle installation que nous avons un hiver aussi éminent. Et ce qu'il y a de beau en tout cela, c'est que les marguilliers ont en caisse et en banque, tout l'argent nécessaire pour leurs travaux d'amélioration et d'embellissement. Ils ont adopté le système si préconisé de faire leurs affaires argent comptant.

Plaisir à cet effet que tous les citoyens de Lotinière suivent cet exemple, cessent d'emprunter et paient leurs dettes. Ce n'est malheureusement pas encore tout à fait cela.

S. GEORGES
Mariages.

S. Georges, Beauce, 26.—Le 11 courant, M. Raoul Faucher conduisant à l'autel, Mlle Laure Ida Bolduc, fille de M. Ludger Bolduc. Pendant la messe nuptiale célébrée par M. l'abbé Faucher, frère du marié, il y eut chant et musique par les jeunes filles du village, amies de Mlle Bolduc.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Le 26, M. Fortunat Loubier épousa Mme Yve Léon Rodrigue.

Noce d'argent.
La semaine dernière, M. et Mme Georges Paquet célébraient leurs noces d'argent. A cette occasion on fit une grande fête de famille. Une messe d'action de grâces fut célébrée par M. l'abbé Arthur Poulin, frère de Mme Paquet.

Le 24, M. et Mme Amédée Létourneau fêtaient aussi leur vingt-cinquième anniversaire de mariage.

Belle réunion.
Le 8 janvier courant, les nombreux amis de M. J. Evangeliste Roy se sont réunis à l'hôtel Murtha pour lui présenter leurs vœux de bonheur à l'occasion de son mariage avec Mlle Victoria Veilleux de Beauveillé. Tous firent honneur au menu exquis d'un splendide banquet, puis M. Arthur Godbout, M. P. P., se chargea au nom de tous de remercier M. Roy en quelle haute estime ses amis le tiennent. M. S. Georges, lui présentant leurs félicitations, et en même temps lui présenter un léger cadeau comme faible témoignage de leur amitié. M. Roy répondit en termes émus et appropriés. Il y eut discours par Rémi Bolduc, avocat, Adélaïde Gilbert, N. P., Oscar Hébert N. P., Rodolphe Marcotte et A. G. Garon.

Voici les noms des souscripteurs : Arthur Godbout, M. P. P., Eximier Poulin, A. G. Garon, Jos. Gagnon, maire de la paroisse, Rodolphe Marcotte, Philippe Poulin, Arthur Boutin, Ludger Roy, Joseph Thibaudaud, Auguste Paquet, Polyte Roberge, J. Murtha, Henry Quirion, Georges Thibaudaud, Henri Nadeau, Adélaïde Gilbert, N. P., Rémi Bolduc, avocat, Gilles Méthot, Hector Ducharme, Emile Mercier, Oscar Hébert, N. P., Horace Poulain, A. Sévigny, Alcide Nadeau, J. B. Hébert, Charles Grondin, Jos. Gagné, maire du village, Dr Michaud.

Le 11 janvier courant le mariage de M. Roy eut lieu dans l'église paroissiale de Beauveillé, puis M. et Mme Roy partirent en voyage de noces, accompagnés des meilleurs souhaits de bonheur de tous ses amis.

Changement.
M. Ernest Dumoulin est arrivé ici, ces jours derniers comme gérant de la Banque des Cantons de l'Est pour remplacer M. J. E. Hébert qui a été transféré à la succursale de Bromontville.

Température.
Depuis quelques jours, la température a baissé à un tel point que la neige est presque toute disparue. Lundi on voyait des voitures d'été dans nos rues ; vraiment on se croirait en avril. Sur la rivière Chaudière, la glace est tellement brisée que l'on s'attend à une débâcle prochaine si le froid et la neige ne remplacent bientôt ce dégel anticipé.

Décès.
Le 16, Mlle Mary Lilliot, 62 ans. Mme Marie Veilleux, épouse de Thomas Parent, âgée de 29 ans. Mme Zébedée Quirion, âgée de 80 ans.

Mme Lucie Roy, épouse de M. Achille Moisan, 43 ans.

STE-MARIE
Deux événements remarquables.

Ste-Marie, Beauce, 26.—La date du 25 janvier fera époque dans les annales de la paroisse de Ste-Marie, car deux événements des plus sociaux s'y sont présentés. Sur les 10 heures du matin, en effet, M. le curé, sous la présidence de M. le maire Gustave Garant, accordant une exemption de taxe pour une période de vingt-cinq ans, aux membres de la compagnie de bois de pulpe communément appelée La Compagnie des Brown de Berlin Falls. Le million que cette compagnie a déjà fait construire fonctionnera dès les premiers jours du printemps, et secondé par les moulins de MM. Howard & Cie, les ouvriers de la paroisse de Ste-Marie ne pourront qu'en bénéficier.

Sur le soir, du même jour, un second événement social se présentait : ce fut celui d'un eucore donné dans la grande salle du Couvent des Dames Religieuses au profit de leur communauté. Plus de 160 amateurs s'étaient donné rendez-vous afin de prendre part à ce concert, et de remporter l'un des riches et nombreux prix offerts généreusement par les messieurs et les dames du village. Voici les noms des heureux gagnants :

Prix des dames : 1^{er} prix, Mlle Aglaé Dulac, une éponge, présentée par M. et Mme Eugène Rheaume ; 2^e prix, Mlle Alice Miville Dechêne, un service à toilette, présentés par M. et Mme Thas Dallaire ; 3^e prix, Mlle Cécile Desrosiers, un miroir de piété, présenté par le Révérend Willard Clavel, 4^e prix, Mme D'Origny Miville Dechêne, une matinee de fantaisie, présentée par Mlle la Supérieure du Couvent ; 5^e prix, Mlle Antoinette Voyer, un service à thé, présenté par M. et Mme Edouard Morency ; 6^e prix, Mme Jules Ferland, un réfrigérateur en argent, présenté par Mlle Marie Fortier, fille cadette de M. le Dr F. Fortier ; 7^e prix, Mme

Jean-Baptiste St-Hilaire, un manuel de piété, présenté par M. et Mme l'avocat Hugues Fortier ; 8^e prix, Mlle Fabiola Gendron, un album pour cartes postales, présenté par Mme Hilaire Thomas, Lesard ; 9^e prix, Mlle Jeanne Levesque, un album pour cartes postales, présenté par Mlle Freeman du couvent a été remporté par Mlle Alice Dupuis.

Prix des messieurs : 1^{er} prix, Joseph Roberge, un service à déjeuner, présenté par le personnel de la Banque Nationale de Ste-Marie ; 2^e prix, Edouard Morency, marchandise, une montre, présentée par le Révérend J. Edouard Feudant, curé de Ste-Marie ; 3^e prix, Emile Carrette, une lampe, présentée par M. et Mme Odilon Roberge ; 4^e prix, Edmond Girard, une pipe, présentée par M. et Mme Jean-Baptiste St-Hilaire ; 5^e prix, Clavis Mercier, un album, présenté par M. et Mme Fortuna Penin ; 6^e prix, M. Jean-Baptiste Gosselin, de la paroisse de St-Maxime Scott, une plume d'écaille, présentée par M. et Mme J. O. Bédard ; 7^e prix, Odilon Roberge, une éponge à cravates, présentée par Mlle Jeanne Morency, curé de Ste-Marie ; 8^e prix, M. J. N. Doyon, seller, un plateau, présenté par M. et Mme R. C. Brechu ; 9^e prix, un service à fumer en miniature, présenté par M. le vicar de Ste-Marie, a été remporté par M. Ed. Turmel, de Ste-Marie.

En Amateur.
TRIS-PISTOLES
Trois-Pistoles, Témiscouata, 26.—La paroisse de Trois-Pistoles vient de perdre un de ses plus charismatiques et plus distingués jeunes fils, dans la personne de Mlle Rose Anna Morin, fille bien-aimée de M. J. H. Morin, entrepreneur, décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 19 courant, à l'âge de 21 ans.

C'est au milieu d'un nombreux cortège de parents et d'amis qu'elle a été conduite à sa dernière demeure. La levée du corps a été faite par M. le chanoine D. Morissette et le service a été chanté par son frère M. l'abbé P. Morin, vicaire à Grande-Rivière, assisté des abbés L. Roy et J. Gaudin. Le deuil était conduit par son père, ses trois frères et ses deux sœurs, le Docteur J. E. Laviole et M. P. Deschênes, commis-marchand. De nombreux témoignages de sympathies ont été envoyés à la famille.

KAMOURASKA
Nécrologie.

Kamouraska, 27.—La paroisse de Kamouraska a perdu l'un de ses membres les plus estimés dans la personne de M. Jos. Octave Faucher, époux de Dame Octavie Moreau. M. Faucher est décédé le 11 du courant, à l'âge de 76 ans et 9 mois, après une longue maladie supportée avec un courage digne de tout éloge. Les souffrances si pénibles et si difficiles à endurer que cause le rhumatisme goutteux n'ont jamais pu lasser sa patience. Parfaitement soumis à la volonté de Dieu, il a vu venir la mort sans crainte et sans murmure. Son service a été chanté dans l'église de Kamouraska le 14 de ce mois, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par ses fils Joseph, Auguste, Jean-Baptiste et Omer Faucher ; ses gendres : Noël Laplante et Ludger Marquis ; ses beaux-frères : Joseph Soucy, Joseph Moreau, Achille Moreau, Abdon Moreau, Théophile Morin ; ses neveux : Joseph Moreau, Hormidas Dionne, Théophile Morin, Damase Soucy.

Le cercueil était porté par Geo. Desjardins, Louis Tardif, Isidore Desjardins, Arthur Laplante, et la croix par Ignace Blier.

Les porteurs du coin du poêle étaient Cyrille Ouellet, J. B. Thibault, Noël Pelletier et Philibert Bois.

M. Faucher est parti pour un monde meilleur emportant les regrets de ses nombreux parents et amis, et laissant la réputation d'un paroissien intègre, d'un chrétien convaincu.

Nous offrons à la famille en deuil nos sympathies et nos condoléances les plus sincères.

S. JEAN CHRYSOSTOME
Baptême.

S. Jean Chrysostôme, Lévis, 27.—Le 22 courant, M. Cantin, cultivateur, a été élu membre du conseil agricole à fait baptiser son deuxième enfant vivant, sous le nom de J. Henri Rosario, Parrain : Louis Roberge, oncle de l'enfant ; marraine : Obéline Plante, sa tante, notre musicienne à l'église.

M. Cantin a marié le plus vieux de ses enfants, âgé de 20 ans, et il est très bien établi dans la paroisse ; il a réussi jusqu'à présent à occuper toute sa famille à travailler avec lui, sur sa terre, loin des dangers des voyages et des chantiers. Mais il reste encore 5 colons et 6 "colones" à établir ; comment faire ? Le Père Lacasse, nous dit bien "Emparons-nous du sol". Mais avant le bon P. le marchand de bols se sont emparés du sol. Puis les Elats-Ents et même le N. O. ont bien aussi leurs inconvénients. Notre Père Brousseau va-t-il nous ouvrir bientôt des paroisses nouvelles, avec ses frères agricoles. Nous serions disposés à lui offrir nos enfants.

Le 23 janvier, baptême de Alphonse Cadoret, fils de Francis Cadoret et de Exia Cantin. Parrain : Louis, Couture, oncle de l'enfant ; marraine : Alphonse Cantin.

Une collecte.
Aujourd'hui, M. l'abbé J. Gervais, aumônier de l'Hôtel-Dieu de St. C. Qué., est venu faire la collecte pour ses enfants abandonnés et ses vieillards épileptiques, il a été le bienvenu.

Assemblée.
A l'assemblée des directeurs du cercle agricole, après la messe, il a été décidé que nous allions nous procurer les animaux enregistrés qui nous manquent et faire un concours d'avoine sur pied cette année encore.

Absent.
M. le curé est parti après les vœux pour aider aux Quarante-Heures de N. D. de Charny.

NOTRE-DAME DU PORTAGE
Visite paroissiale.

N. D. du Portage, Témiscouata, 27.—Notre vénéré pasteur a fait la visite de sa paroisse, la semaine dernière, accompagné de MM. les marguilliers, il a ramassé la somme de \$257.00 et beaucoup d'effets. Le tout est au profit de notre église.

Décès.
Lundi le 17, est décédé un de nos plus anciens et respectables citoyens en la personne de M. Michaud, époux de Mme Julie Michaud, dont les funérailles ont eu lieu le 20, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Il était âgé de 72 ans.

SCOTT

L'église avait revêtu ses plus belles tentures de deuil.

Décès.
Scott Station, Beauce, 27.—Dernièrement s'éteignait M. Joseph Brochu, un des vieux chefs en tête de "The Beauce Pulp & Lumber Co." Le défunt était âgé de 44 ans et 9 mois. Il laisse pour le pleurer une épouse et 10 enfants.

Quatre beaux-frères du défunt, MM. Edras Laverdière, Louis Laverdière, Louis Dumont et André Laverdière portaient le cercueil, suivi de nombreux parents et amis.

Le chant funèbre se fit entendre sous la direction de M. Moïse Drouin, de St-Bernard, et des chœurs de Scott qui rendirent très bien leur chant.

M. Napoléon Carrier, organisateur de Sainte-Marie, touchait l'orgue.

Sa mère, Mme veuve Nazaire Brochu, ne le laisse pas de loin, et décédait lundi matin, à St-Bernard.

S. HENRI
Décès.

S. Henri, Lévis, 27.—Lundi dernier, le 17 courant, avait lieu en cette paroisse le service et la sépulture de M. Frédéric Moreau, cultivateur de cette paroisse.

M. Moreau était l'époux de feu Zoé Morin. Il était âgé de 69 ans.

Services annuels.
Lundi dernier, 17 courant, était chanté en cette paroisse le service anniversaire de Mme Armazelle Tanguay et de sa fille, Amanda, épouse et fille de M. Joseph Laliberté.

Parents et amis étaient présents. Lundi dernier était aussi chanté, en notre église paroissiale, le service anniversaire de M. Joseph Pouliot, fils de M. Alphonse Pouliot, cultivateur de cette paroisse.

Un grand nombre de parents et amis y assistaient.

Baptême.
Dimanche dernier, le 22 courant, M. J. Edmond Fortier, marchand général, apportait au baptême un fils, Parrain et marraine : M. et Mme Adolphe Fortier, oncle et tante de l'enfant.

